

Trait d'Union

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL N° 28 • JANVIER 2014



La Bazoche-Gouet



2014 : UNE ANNÉE DE CHANGEMENT

Il est inhabituel que dans l'éditorial que je vous adresse à l'occasion de la parution d'un nouveau Trait d'Union, je fasse davantage référence à l'année à venir plutôt qu'à l'année écoulée. Il en est ainsi, puisque à l'approche des futures élections municipales, je me dois d'être d'une parfaite neutralité

2014 : Une année de changement. Une nouvelle équipe municipale, à l'issue d'un processus électoral profondément modifié, prendra la relève fin mars. Quelle qu'elle soit, nul doute qu'elle saura reprendre les deux grands projets finalisés en cette fin d'année (la réhabilitation de l'ancien socio en gîte de loisirs et le projet Euréliales) et œuvrer pour le bien de notre commune.

De même, c'est une communauté de communes réorganisée que devront intégrer nos trois délégués et c'est à un nouveau canton (le canton n°3) que nous appartiendrons, regroupant les 3 anciens cantons d'Authon, de Brou et de Cloyes.

Année de changement, certes, mais je suis persuadé que notre commune possède tous les atouts pour bien l'aborder.

Enfin je remercierai toutes les personnes qui ont su mettre leur énergie, leur travail, et leur dynamisme au service de notre commune avec comme toujours une pensée particulière pour le dévouement de nos sapeurs pompiers. Et puis, et c'est l'essentiel de mon propos, je vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et je vous présente mes meilleurs vœux pour 2014.

D. BERANGER

Le Conseil Municipal souhaite à tous une bonne et heureuse année 2014

4 Les réalisations

- Assainissement collectif rue du Moulin
- Travaux au restaurant scolaire
- Les chemins communaux
- Lotissement « La Prairie »
- Diagnostif final du réseau d'assainissement



25 Histoire locale

- Jules Honoré Mercier, docteur en médecine, illustre Bazochien !
- Un monastère à La Bazoche-Gouet !



- 1943-1944 : un camp de radars à La Bazoche-Gouet



9 Dans l'intercommunalité

- Accueil de loisirs
- Animations sportives en milieu rural
- SPANC
- L'Office de tourisme
- L'école intercommunale de musique
- La bibliothèque
- R.A.M. « Le Petit Train »
- Le SMAR Loir 28
- Nouveaux horaires de l'école intercommunale



L'éditorial	1
Les réalisations	4
Les pages financières	7
Dans l'intercommunalité	9
La vie de notre commune	14
Le Perche	24
Histoire locale	25
La vie associative	32
Infos pratiques	39
État civil	45
Calendrier des fêtes 2014	47

32 La vie associative

- AGVBG
- Le Club de Tennis
- Atelier Créatif
- AAPPMA « Les Carpes Dorées »
- L'Association Initiative Culture et Loisirs
- L'Association des parents d'élèves
- Le Comité des Fêtes
- Association Côté Jeu-Nous
- Club de l'Amitié Bazochienne
- Les Cyclos du Perche-Gouet
- L'Éclair de La Bazoche-Gouet
- L'ASBG
- Amicale des Sapeurs-Pompiers
- La Clique

14 La vie de notre commune

- Le 14 Juillet
- Ghost Treaders Muséum
- Le souffle de l'automne !
- La Foire de la Saint-Gourgon
- La foire de la Saint-Martin
- Meurtre au bocage, l'affaire Poirier (1871-1874)
- Service entretien
- Passeurs d'images
- Scenecran
- Les Scènes euréliennes
- L'école intercommunale
- Marie Odeau : les fleurs, j'adore !

- Le camping municipal
- CCAS
- La vie économique



1 Éditorial

- Dominique Béranger



Dans le cadre des prochaines échéances électorales, et afin d'être en adéquation avec l'Article L52-1 du Code électoral, les rubriques « Les Réalisations en cours » et les Projets » seront absentes du bulletin cette année.

Bulletin d'information municipal 2014

Directeur de la publication :
Dominique BÉRANGER

Conception, réalisation :
Gérard LEGRET

Communication :
Gérard LEGRET

Secrétariat :
Muriel LEMAIRE

Rédaction :
Gérard LEGRET
Claudette PROVÔT (Service Entretien)
Muriel LEMAIRE (les infos)
Les associations

Création, mise en page et impression :
LG COMPO • 28200 MARBOUÉ
02 37 44 94 50

Crédit photos :
Gérard LEGRET

39 Infos pratiques

- Permanences à la mairie
- Le sac de pré-collecte
- Interdiction de brûler les déchets verts
- Le Stop-Pub
- Les horaires du marché de Brou
- Le passeport biométrique
- La carte nationale d'identité
- Le recensement
- Le service d'aide à domicile Schweitzer
- Informations générales sur les prochaines élections municipales
- Recommandations pour prévenir les escroqueries, le démarchage illicite
- l'ADMR
- Don du sang
- Coordonnées utiles
- Ordures ménagères
- Tri sélectif
- Déchetterie

Le Conseil Municipal et la rédaction du Trait d'Union remercient très sincèrement les artisans, les commerçants, les entreprises et toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de notre bulletin municipal.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF, RUE DU MOULIN

La priorité des priorités !

Le diagnostic final du réseau d'assainissement réalisé l'an passé, a permis de mettre en évidence l'absence totale de raccordements au réseau d'assainissement collectif des eaux usées, l'ensemble des habitations de cette rue. Pour la plupart des riverains, compte tenu du peu de place disponible à titre privé, il ne pouvait être envisagé un assainissement individuel. Il était donc urgent et indis-

pensable de réaliser cette première tranche de travaux pour être en conformité avec la réglementation en vigueur.

L'inclinaison importante de cette rue a nécessité de mettre en œuvre des pompes de relevage pour permettre le raccordement au réseau d'assainissement de la rue du Général Leclerc.

Accomplies dans d'excellentes conditions, les perturbations de toutes natures engendrées par ces travaux auront été au final de très courte durée. Il reste maintenant aux bénéficiaires (5 au total) à effectuer leur propre raccordement à ce nouveau réseau mis en place, pour profiter pleinement du confort d'utilisation du tout-à-l'égout.

En matière de protection de l'environnement, notamment celui du milieu aquatique, ce programme de travaux s'inscrit en parfaite cohérence avec la Directive Cadre Européenne sur l'eau, qui a pour objectif général d'atteindre le bon état des différents milieux aquatiques sur tout le territoire européen. De la même manière, il répond parfaitement au programme d'amélioration du réseau d'assainissement en liaison avec la station d'épuration des eaux usées.



LOTISSEMENT « LA PRAIRIE »

Reprofilage du talus

Afin de faciliter l'entretien du talus qui borde le lotissement, et d'offrir des fonds de parcelles en bon état végétatif aux futurs acquéreurs, la Municipalité a choisi de reprofiler cette pente avant de la végétaliser.

Le chemin qui la surplombe conservera son caractère pédestre, et de nouvelles plantations viendront s'ajouter à celles qui la composent actuellement. Le petit tunnel qui permet le passage du fossé sera également mis en valeur lors de cette opération paysagère.

La conjoncture économique, toujours très difficile dans notre pays, ne favorise pas l'investissement au sein des ménages, et ne contribue guère à rassurer les investisseurs en la matière. Deux constructions sont sorties de terre l'année dernière, et un 3^{ème} lot a été vendu. Bienvenue donc, à ces nouveaux propriétaires, en espérant qu'ils soient rapidement rejoints par de nouvelles familles.

Dans cette optique, rien ne doit être négligé pour faire la promotion de ce lotissement. Afin qu'elle



soit la plus large possible, la Municipalité a donc confié au secrétariat de la mairie le soin de créer et d'éditer une petite plaquette d'information. Vous la trouverez bien sûr en mairie et dans toutes les salles communales recevant du public.

BON A SAVOIR

Lots de 652 à 1 000 m²

PRIX : 22.820 à 35.000 €

PLUS D'INFORMATIONS : 02 37 49 20 25

PERCHE MATÉRIAUX



Matériaux de construction
Aménagement Intérieur
et Extérieur

Bricolage Jardinage
Motoculture - SAV
Libre Service Agricole

23, ROUTE D'AUTHON
28330 LA BAZOCHE-GOUE

Tél. : 02 37 49 34 02

Fax : 02 37 49 26 50

CAFÉ DU MARCHÉ BAR - LOTO - PRESSE

1 PLACE DE LA MAIRIE

28330 LA BAZOCHE-GOUE

Tél. 02 37 49 22 67

MAISON LOUIS JAQUARI

2 rue de la Guinette
28330 LA BAZOCHE-GOUE

Ouvert les vendredis et les samedis

VINS
CIDRES
MIEL

PRODUITS Régionaux
PIMENT D'ESPELETTE

Tél. **02 37 49 29 82** - Port. : 06 63 66 44 18
www.jaquari.com



Route d'Authon, 28330 La Bazoches-Gouet

Tél. 02 37 49 27 06
Fax 02 37 49 28 27

Ouvert
tous les jours
Station service 24/24

RÉALISATIONS

TRAVAUX AU RESTAURANT SCOLAIRE



Le restaurant scolaire s'est refait une beauté !

Avec le temps, les murs du restaurant commencent à se défraîchir quelque peu, rien de plus normal, compte tenu de l'ancienneté des derniers travaux et de l'activité qui s'y déroule. A la simple rénovation, la Municipalité a fait le choix d'un programme de travaux plus ambitieux.

Celui-ci prend en compte les économies d'énergie pouvant être réalisées par l'apport d'une bonne isolation des murs, du plafond, et pour être tout à fait cohérent dans la démarche, le remplacement des anciennes fenêtres en bois pourvues d'un simple vitrage, par de nouvelles fenêtres en PVC équipées cette fois d'un double vitrage.

L'ensemble de ces travaux ont été réalisés au cours de l'été dernier, ce qui a permis aux enfants de découvrir leur nouveau « resto » avec la rentrée scolaire.



■ LES CHEMINS COMMUNAUX

Chaque année, la municipalité s'attache à remettre en état les chemins communaux les plus dégradés. Dans le programme de travaux 2013, figuraient notamment ceux de la Vignellerie, des Louvettes, des Brizardières, du Chemin Vert, pour ne citer que les principaux. Les très mauvaises conditions climatiques de l'automne dernier, liées à une très forte pluviométrie n'ont pas permis de réaliser les travaux envisagés. Ils seront donc effectués en 2014, en surplus de ceux normalement programmés pour l'année en cours, et vraisemblablement avant l'été. Encore un peu de patience.



■ DIAGNOSTIC FINAL DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT



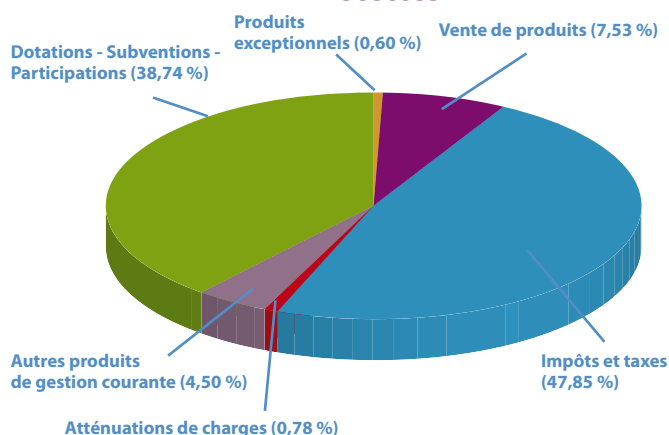
Réalisé en grande partie l'année dernière, le diagnostic final du réseau d'assainissement réalisé par le bureau d'études IRH Environnement a été présenté au cours de l'année dernière à la Municipalité. Cette étude a permis de mieux comprendre le fonctionnement du réseau, et de définir un programme de travaux pour les prochaines années.

Pour rappel, l'amélioration du réseau d'assainissement était la condition sine qua non à la délivrance du permis de construire de la station d'épuration des eaux usées. Une partie du réseau est vétuste, et génère l'arrivée en station d'importantes quantités d'eaux claires parasites, notamment en période de fortes pluies. D'autres « désordres » ont été constatés, pour l'essentiel liés à l'ancienneté du réseau. Un programme d'actions prioritaires a donc été défini et devra être mis en œuvre pour satisfaire à la réglementation et permettre d'être en cohérence avec la nouvelle unité de traitement des eaux usées.

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

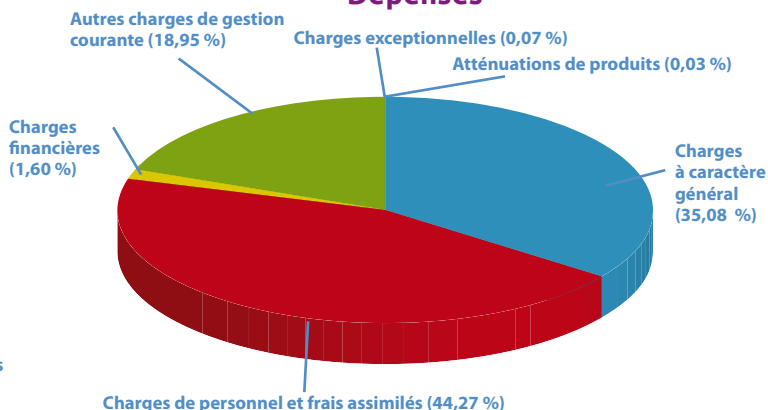
Budget de la Commune - Section de fonctionnement

Recettes



Total des recettes : 1 095 748,53 €

Dépenses



Total des dépenses : 732 617,19 €

Soit un excédent de : 363 131,34 €

SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 Décembre 2013, le montant du capital restant dû concernant les emprunts réalisés sur le budget communal sera de 347 972,89 €, soit un endettement moyen de 265,63 € par habitant

Réalisations 2013

Acquisitions :

- **Secrétariat Mairie** : matériel et logiciels : 4 407,26 € T.T.C.
- **Cantine scolaire** : congélateur et chariot chauffant : 3 025,51 € T.T.C.
- **Services techniques** : Cuve à fuel : 2 619,24 € T.T.C. - remorque : 5 680,74 € T.T.C. Suite à deux vols consécutifs à l'atelier communal, la Commune a été amenée à racheter du petit matériel pour un montant de 2 190,00 € T.T.C. ainsi qu'un camion à 18 506,63 € T.T.C.. Le remboursement perçu de l'assurance s'élève à 12 809 €.
- 2 poteaux incendie : 2 843,79 € T.T.C.
- Columbarium : 3 999,42 € T.T.C.

Travaux :

- **Cantine scolaire** : travaux d'isolation, peinture intérieure, menuiserie PVC, électricité intérieure : 24 447,06 € T.T.C.
- **Travaux bâtiments communaux** : Remplacement d'un chauffe eau dans un logement communal (547,34 € T.T.C.). Installation d'un moteur de volée de cloche à l'Eglise (1 295,27 € TTC) - Travaux réalisés par les employés communaux : réalisation des piliers à l'Espace E. Valladon (892,96 € T.T.C. pour les matériaux et les frais de personnel) et création de placards pour les archives de la Mairie (3 704,58 € TTC pour les matériaux et les frais de personnel)

- **Travaux de voirie** : L'aménagement du talus de l'ancienne voie de chemin de fer en bordure du lotissement «La Prairie» a été réalisé pour un montant de 4 650,05 € T.T.C. La remise à niveau des tampons d'assainissement a été effectuée pour un montant de 4 114,24 € T.T.C.

Reste à réaliser :

Travaux de voirie : Les travaux de voirie retenus pour 2013 s'élèvent à 38 240,98 € T.T.C. et concernent les chemins des Brizardières, des Louvettes, de la Verdelleterie, les rues du chemin vert, de la Pommellerie, du 19 Mars 1962 et la Route du Gault. Pour ces travaux, la commune pourra obtenir une subvention du Conseil Général correspondant à 25 % de la dépense H.T. soit 7 993,51 €. En raison de la réception tardive de l'étude et des conditions climatiques qui ne sont pas favorables, les travaux ne seront réalisés qu'en 2014.

Travaux engagés non réalisés en 2013 :

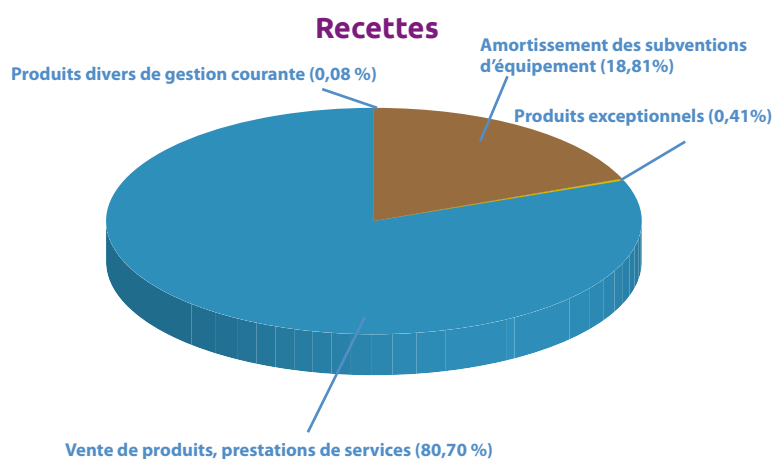
Hébergement de loisirs : Ce projet aurait dû commencer en 2013, le Conseil Général, la Communauté de Communes et le Sénateur nous ayant attribué des subventions pour un montant de 65 000 €. Nous sommes encore dans l'attente de l'attribution de la subvention des fonds européens et du Conseil Régional dont le montant s'élève à 208 100 €. L'ensemble des subventions représenterait environ 40 % du montant H.T. des travaux.

Les Euréliales : le projet initial de douze logements n'a pas été retenu. Aujourd'hui, un projet de six logements est en cours d'étude par le Conseil Général et le Conseil Régional.

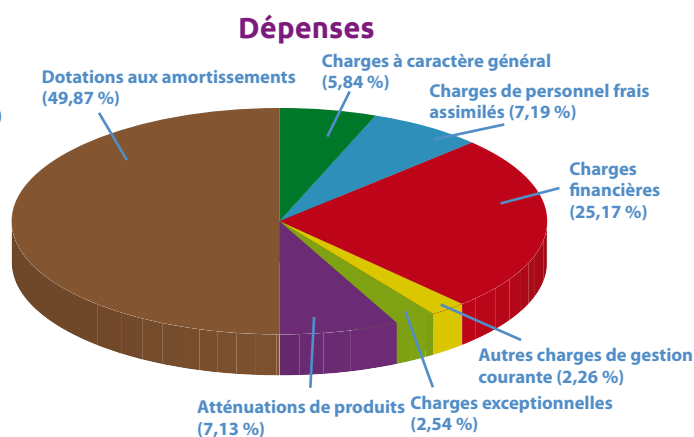
LES PAGES FINANCIÈRES

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Budget Assainissement - Section d'exploitation



Total des recettes : 100 947,96 €



Total des dépenses : 90 466,79 €

Soit un excédent de : 10 481,17 €

Situation financière

Au 31 Décembre 2013, le montant du capital restant dû concernant l'emprunt réalisé sur le budget du service assainissement sera de 496 982,90 €, soit un endettement moyen de 379,38 € par habitant.

Réalisation 2013

Création d'extension de réseau d'assainissement eaux usées rue du Moulin : Ces travaux s'élèvent à 38 619,29 € T.T.C.. La Commune pourra obtenir les subventions suivantes : 5 083,00 € du Conseil Général et 10 650,50 € de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ainsi qu'un remboursement de TVA de 6 328,91 €.

■ INFORMATIONS SUR LE BUDGET COMMUNAL

- ✓ Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les transports du mercredi ne sont pas subventionnés par le Conseil Général. Le coût supplémentaire pour les frais de transports et de personnel est estimé à 9 799,44 € pour l'année scolaire 2013/2014, à ventiler sur le budget communal de 2013 et de 2014.
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties

Années	TAUX				
	Commune	Département	Intercommunalité	Région	Ordures ménagères
2008	21,63%	14,07%	-	3,47%	10,50%
2009	21,63%	14,73%	-	3,47%	10,50%
2010	21,95%	14,73%	-	3,47%	10,50%
2011	21,95%	20,22%	0,174%	-	10,10%
2012	21,95%	20,22%	0,174%	-	10,10%
2013	21,95%	20,22%	0,174%	-	10,10%

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition établie par les Services Fiscaux.

La base d'imposition est revalorisée chaque année par l'application d'un coefficient fixé au niveau national par la loi de finances. Si une année les taux ne changent pas, le montant à payer par le contribuable augmente par rapport à l'année précédente en raison de cette revalorisation.

ACCUEIL DE LOISIRS - « RETOUR VERS LE FUTUR »



Il est habilité par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. La capacité d'accueil est de 16 enfants de moins de 6 ans et 30 enfants de 6 à 11 ans, il est ouvert aux enfants de 3 ans à 11 ans. L'encadrement était assuré par **David** le directeur, et **Marine**, qui assure tout au long de l'année l'accueil périscolaire également, aidés de **Charlotte, Sarah et Pauline**.

Cette année les enfants ont été accueillis dans le bâtiment modulaire, et pour les différents ateliers à la bibliothèque.

Les 8-11 ans sont partis en mini camp à LA FERTE-BERNARD. Le mercredi 24 juillet une rencontre inter accueils a eu lieu à UNVERRE sur le stade municipal. 135 enfants issus des centres de LA BAZOCHE-GOUET, BROU, UNVERRE se sont retrouvés pour participer aux différents jeux proposés par les animateurs. Les équipes sont composées d'enfants de chaque centre, afin qu'ils se connaissent mieux, et se découvrent de nouveaux petits copains.

Cet été l'accueil de loisirs a fait voyager chaque jour une trentaine d'enfants dans le temps. De l'époque de Cro-Magnon à celle des princesses et des chevaliers en passant par le cinéma muet de 1900 et la période où leurs parents avaient leurs âges.

Nous nous sommes promenés à travers le temps grâce à notre magnifique couloir spatio-temporel. Celui-ci a été démonté pour plus de sécurité et chaque enfant a été rendu à sa famille.

Nous préparons déjà les prochaines vacances ainsi que les mercredis et espérons un public de plus en plus nombreux pour vivre de nouvelles aventures.

David BERTRU - Directeur

■ ANIMATIONS SPORTIVES EN MILIEU RURAL

La Communauté de Communes a été retenue cette année pour recevoir « Les Animations Sportives d'été en milieu rural » qui s'adressent aux pré-ados et ados (10-17 ans) du 22 au 26 juillet. C'est une offre supplémentaire de loisirs de proximité pour la période estivale.



Le site du terrain de sports de LA BAZOCHE-GOUET a été choisi pour accueillir le mur d'escalade et toutes les autres activités proposées, originales et variées. C'est 100 % de sport gratuit tous les après-midi pendant une semaine, l'inscription est au choix, la semaine complète ou seulement quelques après-midi.

Les activités sont encadrées par des animateurs qualifiés et diplômés.

Pour les jeunes de la CDC un car gratuit leur permettait de venir à LA BAZOCHE-GOUET en toute sécurité.

Une trentaine de jeunes ont découvert des sports méconnus, qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer.

■ S.P.A.N.C. SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

TARIFS

Vidange : 145 € TTC + 30,43 € TTC par m³ supplémentaire

Diagnostic pour opération immobilière : 150 € TTC

Intervention d'un technicien de l'Agence Technique Départementale :

Pour un certificat d'urbanisme opérationnel

1 intervention = 100 € TTC

Pour un permis de construire

Ou

Une réhabilitation d'installation d'assainissement non collectif :

2 interventions = Contrôle de conception 100 € +

Contrôle de réalisation 100 € = 200 € TTC

3, rue du Professeur Félix Lejars - 28160 UNVERRE

Tél. 02 37 97 30 57 - Fax 02 37 97 32 68

Email : cdc.perchegouet@wanadoo.fr

DANS L'INTERCOMMUNALITÉ

L'OFFICE DE TOURISME

Un partenaire à privilégier !



L'antenne de l'office de tourisme intercommunal de notre commune a pour vocation d'encourager le développement touristique de la Communauté de Communes du Perche-Gouet et de contribuer à sa mise en valeur. Son rôle est celui d'un animateur coordonnant sur le plan local, les diverses activités se rapportant au tourisme sous toutes ses formes et à l'organisation des loisirs.

Il travaille en étroite collaboration avec le CDT (Comité Départemental du Tourisme) et l'UDOTSI (Union Départementale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative). Les différentes activités de l'Office de Tourisme comprennent :

✓ Accueil/Information

Accueil du public, recherche et diffusion de l'information, préparation de la saison touristique, billetterie (concerts, MotoCross, repas dansant...)

✓ Animations

Randonnée pédestre, journée-découverte, concerts (billetterie, affichage...), expositions, participation aux brocantes, partenariat étroit avec les associations.

✓ Tâches administratives

Réponses aux demandes touristiques, comptabilité, gestion de la documentation touristique, élaboration de statistiques mensuelles pour le CDT, courriers administratifs (préfectures, mairies, Conseil Général et autres organismes).

✓ Promotion et Communication

Réalisation de press-books sur les activités de loisirs, la restauration, l'hébergement ; conception d'affiches et prospectus, réalisation d'un guide touristique et d'un plan de ville, relations avec la presse locale.

L'investissement de l'équipe de bénévoles en charge de toutes ces missions est très important. N'hésitez pas à prendre contact avec eux lors de vos démarches, ils seront ravis de vous apporter leur aide. Si déposer une affiche c'est bien, développer sa manifestation c'est encore mieux ! La communication n'en sera que meilleure..

Pour info : vous disposez d'un peu de temps ? Communiquer vous tente ? Rejoignez vite l'équipe de bénévoles de l'OTI. Ils seront ravis de vous accueillir !

→ BON A SAVOIR

Toute l'année

Jeudi : 10H à 12H 00

Samedi : 10H à 12H 30 - 15 H à 17H

Du 1^{er} Mai au 1^{er} week-end de Septembre

Dimanche matin : 10H à 12H

Tél : 02 37 49 23 45

■ ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

L'école intercommunale de musique propose aux habitants (enfants et adultes) de la Communauté de Communes du Perche-Gouet, et hors CDC, un enseignement de la musique assuré par des professionnels qualifiés.

Les cours sont dispensés du lundi au samedi, pendant les périodes scolaires, selon la discipline choisie. Elle fonctionne sur deux pôles d'enseignement BROU et LA BAZOCHE-GOUE.

Les disciplines proposées sont :

Éveil musical	trombone
Formation musicale	Cor d'harmonie
Flûte traversière	Euphonium – basse
Clarinette	Batterie*
Saxophone	Guitare
Trompette	Chorale adulte*

(*) disciplines non enseignées à la Bazoches-Gouet

LA BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque Intercommunale, sise à la Bazoché-Gouet, Route d'Authon, vous ouvre ses portes :

✓ Le mercredi de 13 h 30 à 15 h 30

✓ Le samedi matin de 10 h 00 à 12 h 00

L'accès est gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans.

Une cotisation annuelle de 5 € est demandée aux adultes, ce qui permet d'emprunter :

• pour **trois semaines**

✓ 6 documents et 2 CD

• pour **une semaine**

✓ 1 DVD

Si le document que vous recherchez ne peut vous être présenté, votre carte d'adhérent vous permet d'accéder à un service de réservation en ligne, via le portail des médiathèques.



Les prochaines inscriptions seront prises en JUIN 2014.

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Directeur Monsieur BECCUAU

+ 17 Rue de Châteaudun 28160 BROU ou Route

d'Authon 28330 LA BAZOCHE-GOUET

Tél. 02.37.96.04.19 ou 06.81.56.25.67.

E-mail : eim.perchegouet@orange.fr

Les tarifs sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes www.perchegouet.com

Un mail vous informera de l'arrivée de vos réservations à la bibliothèque.

Bibliothéquement Vôtre
Nadine LAILLE.

→ BON A SAVOIR

vous pouvez contacter la bibliothèque :

Tél. : 02 37 49 26 29

E-mail : bib.labazochegouet@orange.fr.

■ R.A.M. « LE P'TIT TRAIN »

Le Relais Assistantes Maternelles

« Le P'tit Train » est un service gratuit de la Communauté de Communes du Perche Gouet.

Madame Valérie MAMBOUR, la directrice, anime le point « infos »

Parents, Futurs parents : N'hésitez pas à la contacter pour connaître les différents modes de garde existants sur le territoire de la CDC, sur la législation en vigueur, les contrats, ...

Assistantes Maternelles : Vous pouvez obtenir de la documentation sur votre profession, des informations pratiques, ...

Madame Catherine SALLE, animatrice, organise les ateliers

✓ Le lundi de 9 h 30 à 11 h 30 à BROU – Salle Valadier

✓ Le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 à UNVERRE – Accueil de Loisirs – Rue des Sorbiers

✓ Le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 (semaine paire à LA BAZOCHE-GOUET – Accueil de loisirs – Route d'Authon, semaine impaire à YEVRES – Accueil Périscolaire – Rue du Stade).

C'est elle qui propose les activités d'éveil aux enfants, qui participent avec leurs assistantes maternelles.

Pour connaître le planning des activités d'éveil, ou télécharger un modèle de contrat allez sur le site de la CDC : www.perchegouet.com

Permanence téléphonique, le mardi entre 10 h et 17 h 30, au 06.31.11.99.19.

Contact par mail à l'adresse suivante :

ram.cdc.perchegouet@orange.fr

Pour une prise de rendez-vous, pour une rencontre, une visite, ou poser des questions



DANS L'INTERCOMMUNALITÉ

LE SMAR LOIR 28



Officiellement créé le 1^{er} janvier 2012, le SMAR (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir en Eure et Loir) compte aujourd'hui 6 communautés de communes et 13 communes isolées représentant ainsi 95 communes du département. La signature officielle du Contrat Territorial s'est déroulée à la mairie de Bonneval le 14 Novembre 2013, en présence de l'ensemble des partenaires financiers (Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Centre, le Conseil Général d'Eure et Loir) et des porteurs de projets (SMAR 28, la Chambre d'agriculture d'Eure et Loir, la Fédération départementale de la pêche). Concrètement les actions inscrites dans ce contrat concerne : l'entretien des berges et de la ripisylve, les travaux sur les annexes

hydrauliques, la lutte contre les espèces envahissantes, la lutte contre les ragondins, la restauration de la continuité écologique, et enfin la lutte contre les pollutions diffuses, particulièrement sur le bassin versant de l'Ozanne.

Un programme d'actions est en cours d'élaboration qui doit permettre de reconquérir la qualité des milieux aquatiques.

Les premiers travaux réalisés au cours du dernier trimestre 2013 concernent la création d'abreuvoirs, principalement sur la Foussarde, susceptible d'atteindre le bon état écologique dès 2015.

Lors de la cérémonie de remise des Trophées de l'eau, par l'Agence Loire-Bretagne à Orléans, le 1^{er} Octobre dernier, le SMAR s'est vu décerner, au cours de cette 7^{ème} édition, un Trophée dans la catégorie « Gestion durable de l'eau dans les territoires ». Les Trophées de l'eau distinguent des actions exemplaires pour l'eau et les milieux aquatiques.

→ LE SMAR EN CHIFFRES

95 communes
1578 km² de territoire
65% du bassin en Eure et Loir
400 km de cours d'eau, dont 100 km sur le Loir
Contrat 2013 / 2017
Budget : 6.300 000 €

■ NOUVEAUX HORAIRES ECOLE INTERCOMMUNALE

Le Conseil Communautaire a décidé de mettre en place la modification des rythmes scolaires dès la rentrée 2013. Des réunions ont permis de rencontrer tous les représentants de parents d'élèves de chaque classe pour présenter les propositions de la CDC, mais également connaître les souhaits des familles.

Pour l'école de LA BAZOCHE-GOUEZ les horaires sont les suivants :

	ACCUEIL PERISCOLAIRE	CLASSE MATIN	CLASSE APRES-MIDI	ACCUEIL PERISCOLAIRE
LUNDI	7 H 30 – 9 H 05	09 H 15 – 12 H 15	13 H 45 – 16 H 15	16 H 15 – 18 H 30
MARDI	7 H 30 – 9 H 05	09 H 15 – 12 H 15	13 H 45 – 16 H 15	16 H 15 – 18 H 30
MERCREDI (*)	7 H 30 – 9 H 05	09 H 15 – 11 H 15	/	/
JEUDI	7 H 30 – 9 H 05	09 H 15 – 12 H 15	13 H 45 – 16 H 15	16 H 15 – 18 H 30
VENREDI	7 H 30 – 9 H 05	09 H 15 – 12 H 15	13 H 45 – 16 H 15	16 H 15 – 18 H 30

(*) de 11 H 15 à 18 H 00 – Accueil de loisirs

Transport scolaire organisé par la commune

	<i>Matin</i>				<i>Midi</i>		<i>Soir</i>				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Mercredi		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
1 ^{er} tour			Départ école 7 h 44				Départ école 11 h 25			Départ école 16 H 25	
			Retour école 8 h 22				Retour école 12 H 05			Retour école 17 H 05	
2 ^e tour			Départ école 8 h 29				Départ école 12 H 12			Départ école 17 H 12	
			Retour école 9 h 10				Retour école 12 h 53			Retour école 17 h 53	

TAXI
LA BAZOCHE GOUET

**Transports
médicaux**

**transports
vers gares et aéroports**

06 73 08 18 13

ITAL-INFINITY
Du végétal à l'infini...
Tel: 0777 70 07 67
<http://www.ital-infinity.com>

vêtements Alimentation
Artisanat Bien-être Divers...

**UNE BANQUE QUI APPARTIENT À
SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit Mutuel
Place de l'Église - 28330 La Bazoche-Gouet

**ÉPARGNER
DANS UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit Mutuel
Place de l'Église - 28330 La Bazoche-Gouet

**CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE**

TRAITEMENT de COUVERTURE

**FROGER
Pascal**

10, rue du 19-Mars-1962
28330 LA BAZOCHE-GOUET
☎ 02.37.49.35.81

**ENTREPRISE DE TERRASSEMENT
HUDAN JOEL**

Travaux Publics et Particuliers

Vente de Matériaux :
Calcaire - Sable - Sablon
Gravillons - Terre Végétale

2 bis, rue du Chemin Vert - 28330 LA BAZOCHE-GOUET
Tél. 02 37 49 30 41 - Port. : 06 13 60 04 01

Cochonnailles du Haut-Bois *Éleveur-Charcutier*

*Engraisé sur litière, le Cochon du Haut-Bois
provient de notre élevage et d'éleveurs respectant
les mêmes conditions d'élevage.*

*Ouvert aux particuliers le vendredi
de 9 h 30 à 12 h 45 et de 14 h à 19 h 30
Le Haut-Bois, 28330 La Bazoche-Gouet
Tél. 02 37 49 35 73*

**MACHINES AGRICOLES - MOTOCULTURE
IRRIGATION - CARBURANTS**

**DELAVALLEE
REBOURS**



Husqvarna



Coulamert - Yèvres - 28160 **Brou**
Tél. 02 37 47 03 87 - Fax 02 37 96 07 53

93, bd Kellermann - 28200 **Châteaudun**
Tél. 02 37 44 63 63 - Fax 02 37 45 73 39

Rte d'Authon - 28330 **La Bazoche-Gouet**
Tél. 02 37 49 20 07 - Fax 02 37 49 30 12

Z.A. Rte de Billancelles - 28190 **Courville**
Tél. 02 37 23 26 26 - Fax 02 37 23 89 14

Jean-Claude Vivet

Meubles - Menuiseries bois - Alu - PVC
Cuisines aménagées et escaliers sur mesure

Atelier : rue de la Pommellerie - LA BAZOCHE GOUET
Tél. 02 37 49 25 16 - Fax : 02 37 49 34 01 - jean-claude.vivet@wanadoo.fr

LA VIE DE NOTRE COMMUNE

Grace à l'implication des associations locales et du soutien de la Municipalité, nombreuses sont les manifestations qui sont devenues au fil des ans des rendez-vous très attendus. Ces grands moments de convivialité contribuent au rayonnement de notre commune et mettent en avant le dynamisme local.

JOUR DE LIESSE POUR LE 14 JUILLET

Après les cérémonies officielles et le traditionnel banquet, tout le monde s'est retrouvé aux plans d'eau pour les festivités de la soirée, avec au final, le feu d'artifice !

Retour en images sur ces moments forts, de l'année écoulée.



GHOST TREADERS MUSÉUM

Un grand rassemblement européen de blindés légers de la seconde guerre mondiale. Tenues d'époque, convois, tout est authentique ! En ce 25 Mai, Honneur à l'histoire...



LA VIE DE NOTRE COMMUNE

LE SOUFFLE DE L'AUTOMNE !

13 Octobre 2013, le Paris-Tours traverse notre commune...



LA FOIRE DE LA SAINT-GOURGON

Le rendez-vous annuel, pour les voitures anciennes !



De joyeux drilles !

LA FOIRE DE LA SAINT-MARTIN

Concours de modèles et allures le samedi matin,
Nombreuses animations l'après-midi...



LA VIE DE NOTRE COMMUNE

MEURTRE AU BOCAGE, L'AFFAIRE POIRIER (1871-1874)

Il eut été vraiment dommage de ne pas assister à cette conférence, initiée et organisée par l'Association locale « Initiative Culture et Loisirs », le 17 février dernier. Le sujet traité était du plus grand intérêt pour la population Bazochienne. Cette affaire avait en effet jeté le trouble, et semé la terreur dans nos campagnes au lendemain de la guerre de 1870.

« Durant quatre ans un mystérieux assassin frappe le bocage du Perche-Gouet : 1871 deux femmes ; 1874 une femme et deux enfants. Quatre morts, un *blessé grave* : il élimine les témoins de ses vols. Dans un après-guerre difficile, ses forfaits sèment la terreur. Magistrats et presse parisienne donnent un large écho au procès. Poirier, journalier de La Bazoches-Gouet, condamné à mort par les assises d'Eure et Loir, est exécuté à Chartres le 29 Septembre 1874. Membre d'une communauté villageoise, puis monstrueux animal capturé lors d'une battue, le supplicié repentant au pied de la guillotine bouleverse les journalistes les plus aguerris.

Nulle pastorale ici, mais des faits. Dossier de procédure, articles de presse, parcours du criminel, impasses de l'enquête nourrissent un récit ménageant le suspense.



Au-delà de cet énigmatique « homme du pays », on s'interroge sur la relation qu'entretient une société avec ses criminels. »

Texte repris sur la couverture du livre de Jean-Claude FARCY, édité par la Société Archéologique d'Eure et Loir.



SERVICE ENTRETIEN

Cette année nous allons mettre en lumière les membres du personnel communal qui ont l'habitude d'être dans l'ombre.



Madame Laëticia FULMAR

Employée par la commune à temps non complet, assure le ménage du restaurant scolaire, mais aussi toute la préparation du réfectoire, la réception des plats cuisinés, la vaisselle. C'est elle qui surveille les enfants pendant les trajets du transport scolaire.



Madame Martine ORY

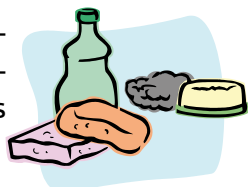
Employée par la commune à mi-temps, fait l'entretien régulier des bâtiments communaux (salle des fêtes, des associations, des arcades). Au restaurant scolaire, elle aide les enfants de maternelle pendant le repas.



Madame Valérie SEPSCHAT

Elle est mise à disposition de la Commune, par la CDC. Pendant cette période elle travaille au restaurant scolaire où elle aide au service, à la Mairie où elle nettoie les bureaux du secrétariat, les autres espaces (salle de réunion, du conseil municipal, sanitaires publics) ainsi que l'Agence Postale Communale.

Elles ont également d'autres missions, ce qui diversifie leur quotidien. Elles sont autonomes dans leurs tâches ménagères, et sont en équipe au restaurant scolaire.



Leur travail est indispensable, car il permet de recevoir les administrés, les enfants, les utilisateurs des salles communales, dans des lieux accueillants et propres. Leurs horaires sont atypiques, et en décalage avec les autres agents puisqu'elles interviennent, avant ou après l'utilisation des locaux.

Quotidiennement elles réalisent l'entretien courant, dépoussiérage du mobilier, lavage, désinfection de tous les types de sols, des sanitaires, mais aussi dans les cuisines, l'entretien du matériel en inox, dégraissage des hottes d'aspiration. Puis quand il est nécessaire, le lavage des carreaux, les tapis de sols.

Elles ont à leur disposition du matériel adapté : des chariots pour déplacer les tables et chaises,

des dessertes de ménage avec les seaux, balais, produits entretien, et pour les interventions plus importantes, comme l'entretien du parquet, une mono brosse (décapage, cirage)

Elles gèrent de façon économe leur stock de produits d'entretien, assurent le réapprovisionnement des produits d'hygiène dans les sanitaires, vident les poubelles et trient les déchets, les papiers.

Elles demandent l'intervention des agents des services techniques pour les petites interventions (fuite eau, wc bouchés, serrures abîmées,...)

Depuis la rentrée scolaire de septembre, et la mise en place par la Communauté de Communes du Perche Gouet de la semaine de 4,5 jours, elles assurent la surveillance des enfants dans la cour de récréation après le repas, en attendant l'ouverture des grilles de l'école.



Claudette Provôt

LA VIE DE NOTRE COMMUNE

PASSEUR D'IMAGES

Cinéma en plein air

Le 16 Juillet dernier, dans le cadre du dispositif national d'éducation à l'image, **Passeurs d'images** coordonné en région Centre par Ciclic (l'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique), nous a offert en projection gratuite « HUGO CABRET » de Martin SCORCESE. 10 communes accueillait l'été dernier une séance de cinéma en plein air, grâce au soutien du Conseil Général d'Eure et Loir. Cela va sans dire, tous les habitants étaient conviés à cette projection, dès la nuit tombée, Place du Marché.

Et pour plus de convivialité, rendez-vous était pris à 19h30, à l'Espace Valladon pour partager le pique-nique !

La nuit venue, pas moins de 130 personnes avaient



pris place, pour ne rien perdre du spectacle. A l'écran, les aventures du jeune Hugo captivèrent durant 2h00, les spectateurs enveloppés dans la tiédeur, de cette belle soirée d'été.

■ QUAND LE VIVANT S'INVITE SUR VOTRE ÉCRAN

scenecran

Comme nous l'avions évoqué l'année dernière, la Municipalité s'est employée à rechercher de nouvelles projections en remplacement de celles de Ciel Ecran qui a définitivement cessé la vidéotransmission de ses spectacles. Notre recherche s'est avérée fructueuse et concrète avec la signature d'un nouveau contrat avec la société Scenecran.

Scenecran est le premier réseau national qui propose des programmes de divertissements et d'animation par voie électronique à destination des collectivités locales. Ce concept a pour vocation de permettre à l'ensemble de la population d'avoir accès à des spectacles vivants, des événements culturels nationaux et internationaux quel que soit la zone géographique dans laquelle se situe la commune. L'ambition de Scenecran est de répondre aux enjeux sociaux-culturels en zone rurale et périurbaine et de favoriser ainsi le rapprochement entre les populations.

Aujourd'hui, ce sont donc quatre spectacles de qualité par an qui sont proposés au public dans la salle des Arcades à l'Espace E. Valladon.

Bon à savoir :

Tarif inchangé : la séance

- ✓ Adultes : 5,00 €
- ✓ - de 12 ans : 3,00 €
- ✓ Carte de fidélité :
- ✓ 10 séances payantes, la 11^{ème} gratuite

■ LES SCENES EURELIENNES : UN CONCERT DE GRANDE QUALITÉ !

C'est dans le cadre des scènes Euréliennes, un spectacle offert par le Conseil Général d'Eure et Loir, que le public présent a pu assister à un spectacle de qualité exceptionnelle ! Un concert de musique classique interprété par l'**Académie de la Chapelle Royale de Dreux** ! Les musiciens qui forment cet Orchestre de Chambre sont tous membres de l'Orchestre Philharmonique de Radio France.

Placé sous la direction d'Henri Wojtkowiak, l'orchestre interpréta notamment les compositions musicales des plus grands comme : R. Wagner, W. A. Mozart, T.A. Vitali et E. Grieg devant un public ravi autant par la musique, que par le grand talent des musiciens.



L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE



Le vendredi 27 septembre, toute l'école a participé à l'opération nationale « NETTOYONS LA NATURE » sponsorisée par les magasins « LE-CLERC ». Les 118 élèves ont nettoyé le stade municipal et ses alentours et ont ainsi ramassé 8 sacs poubelle de déchets.

Les jeunes de l'Association DEVENIR se sont également mobilisés lors de cette journée, et contribué ainsi à rendre plus propre notre commune.



Un beau geste pour l'environnement ! Merci à tous.



Pendant la semaine du goût, le lundi 14 octobre, les élèves de CM1/CM2 ont participé à un atelier proposé par Monsieur Ludovic PICHARD, traiteur. Le matin les CM2 ont réalisé une quiche lorraine, et l'après-midi, les CM1 ont fait la même recette. Les élèves de maternelle, classe de Petite/ Moyenne section ont associé une couleur à chaque jour de la semaine.



Lundi c'était rouge, mardi jaune, mercredi vert, jeudi bleu et vendredi marron. Le but était de venir habillé dans la couleur du jour, et d'apporter des aliments de cette même couleur.



Plein de nouveaux goûts en perspective...

LA VIE DE NOTRE COMMUNE

MARIE ODEAU : LES FLEURS, J'ADORE !



Mon monde à moi, c'est les fleurs !

Toutes ces couleurs, ces senteurs, c'est mon quotidien, et franchement, je m'y trouve bien !

Marie Odeau est assurément une passionnée. Actuellement en deuxième année de brevet professionnel « Au plaisir des fleurs », une enseignante bien connue dans notre village, Marie ne tarit pas d'éloges pour sa profession.

✓ *Déjà en sixième je voulais faire ce métier, j'ai d'ailleurs effectué mon stage de 3^{ème} dans cette spécialité et je suis toujours autant motivée. J'affectionne particulièrement la réalisation des compositions florales.*

✓ *J'aime beaucoup réaliser les bouquets, les gerbes, les raquettes, il faut être aujourd'hui très créatif. Il faut s'adapter à toutes les demandes des clients, faire des choses qui leur ressemblent. Dans cet esprit, nous confectionnons aujourd'hui, des boutonnieres, des épaulettes, un chapeau fleuri, ou encore une coiffure de mariée, en fonction du thème choisi.*

Pour l'heure, Marie gravit les marches des podiums des examens : lors de l'obtention de son CAP, elle termine à la 2^{ème} place. Aux Artisanales de Chartres, elle se classe à la 2^{ème} place de la coupe départementale Interflora, laquelle comportait 4 épreuves.

A la question, quelle est votre fleur préférée ? Marie répond :

✓ *Je les aime toutes, mais j'aime bien le Callas (arum à tige souple), c'est une fleur qui se prête à de nombreuses compositions, avec une grande facilité de travail, comme la réalisation de bouquet de mariée en cascade...*

Le prochain rendez-vous important pour Marie sera le concours régional qui aura lieu le 1^{er} Février prochain à l'école de la Moulière à Orléans.

Toutes nos félicitations à ce jeune talent et son maître d'apprentissage et tous nos vœux de réussite.

■ LE CAMPING MUNICIPAL

Le camping municipal a ouvert ses portes le 27 avril dernier, soit un mois plus tard que d'ordinaire, avec une météo exécrable. Le printemps pourri qui suivit n'étant pas de nature à favoriser le tourisme, il fallut donc attendre l'été, et enfin le soleil, pour que les choses s'animent un peu.

Fort heureusement le soleil brilla tout l'été, avec pour conséquence un nombre de nuitées accru générant de fait, un fort regain d'activité.

La location du mobil-home enregistre cette année, le taux d'occupation le plus élevé depuis son installation au camping municipal. Personne ne s'en plaindra !



Les tarifs :

MOBIL HOME (6 personnes maximum)	HT	CARAVANE	HT
Week-end (samedi / dimanche)	87,79	Week-end (samedi / dimanche)	35,12
3 jours continus	114,13	3 jours continus	45,65
Semaine basse	171,20	Semaine basse	68,48
Semaine haute (Juillet / Août)	219,48	Semaine haute (Juillet / Août)	87,79
Nuitée	43,90	Nuitée	17,56

LA VIE DE NOTRE COMMUNE

CCAS

Semaine bleue 2013 du 21 au 27 octobre

Sortie à Laval, mardi 22



Une dégustation de fromage a clôturé la visite.

Goûter, jeudi 24



57 retraités bazochiens découvrent le Lactopôle, le plus grand musée laitier et fromager du monde, retraçant l'évolution des métiers du lait depuis le 18^e siècle, à l'aide de 4 000 objets.

La chorale des Ménestrels du Perche a enchanté les convives du traditionnel goûter des plus de 80 ans, en leur proposant des chansons évoquant leur jeunesse et qu'ils ont pu reprendre en chœur.

Conférence-débat, vendredi 25

Le Docteur KERVRAN, de la MSA, a animé le débat dont le thème était « Seniors, soyez acteurs de votre santé », et a présenté aux 70 auditeurs les sept ateliers pour bien vieillir.



Loto, Comité des Fêtes, dimanche 27

Pour financer une partie du banquet des personnes de plus de 70 ans, le Comité des Fêtes a organisé un loto où de nombreux joueurs se sont retrouvés.

Noël



Spectacle pour les enfants de l'école



Colis pour les plus de 83 ans

Les membres du CCAS vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2014

■ AIDES AUX FAMILLES

Les membres du CCAS restent à votre disposition et à votre écoute. Prenez rendez-vous en téléphonant au secrétariat.

■ L'ESPACE E. VALLADON

L'activité des salles s'est très fortement développée. Indépendamment de la salle des Associations, la salle des Arcades voit sa fréquentation prendre de l'importance à travers de multiples animations.

Si les familles contribuent beaucoup à l'exploitation de cette salle, d'autres manifestations se sont déroulées avec succès au cours de l'année passée. Ce fut le cas des conférences lors de la Semaine Bleue (semaine Nationale des retraités et des personnes âgées), de l'affaire « Poirier » présentée par Mr Jean-Claude Farcy entre autres.

Les tarifs de location : 2014

Salle des associations avec l'office	Prix	Salle des arcades avec l'office	Prix
1 journée	149,43 €	1 journée	218,79 €
2 jours	220,83 €	2 jours	331,50 €
Vin d'honneur	55,59 €	Vin d'honneur	83,13 €
		Option audiovisuel /jour	55,59 €
Salle des Associations et des Arcades avec les offices pour 1 journée			321,81 €
Salle des Associations et des Arcades avec les offices pour le week-end			496,74 €

LA VIE DE NOTRE COMMUNE

LA VIE ÉCONOMIQUE

La vie économique est de première importance pour notre commune. C'est elle qui grâce à son activité, conditionne l'attrait de notre commune, contribue à son enrichissement, facilite notre quotidien. Dans ce contexte, nous sommes tous acteurs de son développement. De la même manière, le monde agricole y participe. Malgré les dif-

ficultés économiques actuelles, nous devons malgré tout nous réjouir de la création d'entreprises nouvelles. C'est une chance pour la prospérité de notre commune, et un gage d'avenir pour son épanouissement.

En images, un aperçu des changements intervenus récemment.

LES NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS



LAFLEUR RECUPERATION – Tino LAFLEUR

Enlèvement : ferraille, épave, gravas, etc.

Recyclage électroménager H.S. Débarras complet

Déchets toute nature pour la déchetterie

9, rue des Lilas – tél : 06 98 82 95 53



Atelier INTERIEUR PLURIEL – Luby RAYNAUD

Ecole supérieure de peinture de Paris – Université des beaux-arts de Mexico -

Décoratrice d'intérieur – Coaching déco

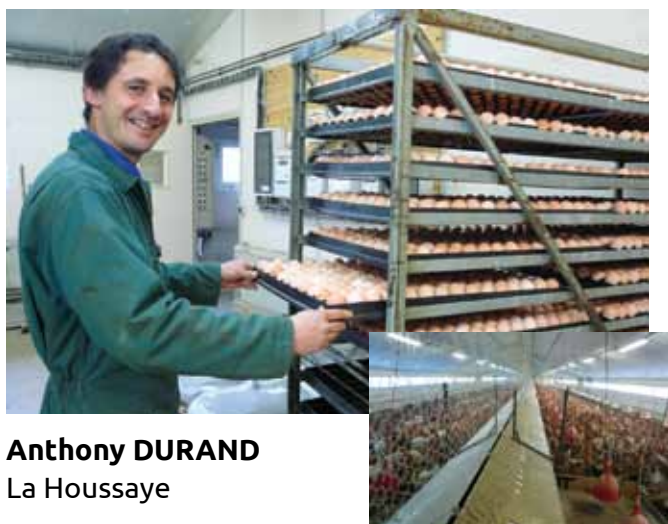
Tous travaux d'intérieur tel que :

Peinture d'intérieur-béton ciré-stucco-tapisserie de meubles

Ateliers : dessin et peinture – patine décorative – poterie

15, rue du Gl Leclerc – tél : 06 52 74 64 11

LES ÉLEVEURS



Anthony DURAND

La Houssaye

Producteur d'œufs embryonnés pour le couvoir des Doves à Argenvilliers

- ✓ 6400 poules et 600 coqs
- ✓ 6000 œufs / jour en pleine production
- ✓ Production annuelle : 1 300 000 œufs
- ✓ 1 000 000 de poussins verront le jour !



LA MANDRAGORE

Et le passé revisité...

Relooking et patine de meubles et objets anciens. Création d'abats jours, articles originaux. Conseils en décoration d'intérieur

Christelle GUILLOSSOU 19, avenue A. Philippe

Tél : 06 15 34 67 37

Blog : lamandragore.canalblog.com



La P'tite Maison

Pizza à emporter



Réservez au
06 23 78 18 46

Toute la journée !



BOUCHERIE CHARCUTERIE GIGAN

10 rue du Général Leclerc
28330 La Bazoche-Gouet
Tél. 02 37 49 22 27

Auto PRIMO GARAGE DE PARIS

JEAN-JACQUES TARANNE

VENTES VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
RÉPARATIONS ET DÉPANNAGES TOUTES MARQUES
CARROSSERIE - PEINTURE - CLIMATISATION



Réparations de pare-brise, agréé par assurances (sans franchise)

2-4, rue de Paris
La Bazoche-Gouet

Tél. 02 37 49 07 53



Christine Coiffure
Homme Femme Enfant
25 rue des Fossés
28330 LA BAZOCHE-GOUE
Tél. : 02 37 49 35 37
Vente produits et soins capillaires
Parfums

Chez l'Artiste
Crêperie - Pizzeria
Pizza à emporter
68 rue Jean Moulin
28330 LA BAZOCHE-GOUE
Tél. 09 52 42 46 66



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE
ET DÉCORATION
ATELIER INTÉRIEUR PLURIEL
RAYNAUD LUBY
15 RUE DU GÉNÉRAL LECLERC
28330 LA BAZOCHE-GOUE
TÉL. 06 52 74 64 11



Assurances MADIOT – LE TEXIER

ASSURANCES – PLACEMENTS – CREDITS

5 agences à votre service

(Authon-du-Perche – La Bazoche Gouet – Brou – Châteaudun
et Saint-Denis-les-Ponts)

20, place du Marché
28330 AUTHON DU PERCHE
Tél : 02.37.49.02.73
Fax : 02.37.49.05.38

17, rue des Fossés
28330 LA BAZOCHE GOUE
Tél : 02.37.49.21.67
Fax : 02.37.49.28.41

Annie C

Prêt-à-porter féminin
Mercerie
Pulls FELINO
Idées cadeaux
Bijoux fantaisie
Pressing
Retouches



2 rue Jean Moulin
Tél : 02 37 81 26 87

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Romain Chaudun
romain.chaudun@bbox.fr
la verdelleterie
28330 LA BAZOCHE GOUE

06 16 41 06 99 09 83 62 29 16

Couverture du Perche
LEGROS Patrick
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
TRAITEMENT DE COUVERTURE
BARDAGE BOIS - RAMONAGE
96 rue du Général Leclerc
28330 LA BAZOCHE GOUE
02 37 49 28 95
06 79 57 44 70

E.G.B.P.
Entreprise Générale
de Bâtiment
AMÉNAGEMENT DE COMBLES
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
28330 LA BAZOCHE-GOUE
Tél. 02.37.49.21.91
Fax 02.37.49.31.82

VIVECO
ALIMENTATION GÉNÉRALE
J-C BOULLAY
Pain
Pressing
Photocopie
43-45 rue du Général Leclerc
28330 La Bazoche Gouet
Tél. : 02.37.49.28.49

VENTE DIRECTE À LA FERME
Viande d'agneau au détail
FERME DE BEAUREGARD
28330 LA BAZOCHE-GOUE
Tél. 02 37 49 33 10
Jour d'ouverture : samedi toute la journée

Quelques exemples d'actions portées par le Pays Perche...

Appui à l'investissement des entreprises du Perche

L'opération de soutien aux entreprises artisanales et commerciales (ou ORAC) se poursuit dans le Perche. Elle concerne les entreprises ayant un projet d'investissement (création, reprise, développement, modernisation...).

44 entreprises en ont déjà bénéficié pour l'achat de machines, la modernisation ou l'extension de leurs locaux, la réfection de leur devanture, etc...

Contact : Géraldine PÉMARTIN (02 37 29 09 29)

Un Contrat Local de Santé pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé



Le Contrat Local de Santé (CLS) sera signé en janvier 2014. Ce dispositif, regroupant de multiples partenaires, permet d'améliorer plus encore l'accès aux soins notamment par le **recrutement de professionnels de santé**, de renforcer les actions de prévention auprès des

jeunes, des seniors et des familles.

Contact : Charline LESTRELIN

Le (Pays) Perche à vélo, choisissez votre boucle...

6 boucles vélotouristiques sont signalées dans le Perche eurélien depuis juillet, soit près de 200 km de circuits balisés dans les deux sens.



N° et Couleur	Nom touristique de la boucle	Départ	Public	Villages traversés	Km
4	Perruchet et ses migrateurs	La Loupe	Familles	La Loupe, Vaupillon, St-Victor-de-Buthon, Montireau, St-Eliph	32
5	Manoirs entre Berthe et Ronne	Nogent-le-Rotrou	Habités	Nogent-le-Rotrou, Trizay-Coutretôt-St-Serge, Souancé-au Perche, St-Jean-Pierre-Fixte	21
6	Sur les traces de la Dame Blanche	La Ferté-Vidame	Familles	La Ferté-Vidame, La Chapelle-Fortin, Rohaire, Boissy-lès-Perche, Morvilliers, Lamblore	26
7	Les balcons du Perche	Thiron-Gardais	Sportifs	Thiron-Gardais, La Croix-du-Perche, Miermaigne, Beaumont-les-Autels, Argenvilliers, La Gaudaine	30
8	Chemin des Louvetiers	Senonches	Familles	Senonches, Tardais, La Framboisière	26
9	Epis et colombages en Perche Gouet	Brou	Familles	Brou, Mottereau, Dampierre-sous-Brou, La Croix-du-Perche, Frazé	36

Les collectivités locales, les offices de tourisme et les prestataires de tourisme s'associent pour soutenir et faire connaître cette nouvelle activité destinée aux touristes et aux habitants pour développer l'économie touristique locale.

Contact : Marie-Christine SOUAZÉ

Perch'sezam

Flashez le QRcode pour tout savoir sur Perch'sezam ! Le pass numérique des 11-25 ans. Déjà plus de 1 000 jeunes percheros utilisateurs !!!



Contact : Jérôme CLÉMENT (Directeur)

Pour en savoir plus sur le Pays Perche d'Eure-et-Loir (SIAP)

Syndicat mixte, le S.I.A.P regroupe 74 communes du Perche d'Eure-et-Loir représentées par 82 délégués.

Président du Pays : Jean-Pierre JALLOT (Maire et Conseiller général du canton de La Ferté-Vidame).

Vice-présidents : François HUWART, Éric GERARD, Dominique DOUSSET.

Membres du bureau : Nicole DELAYGUE, Christian du PLESSIS, Patrick DUBOURG, Joël FAUQUET, Yves GUERIN, Nicole LAHOUEATI, Daniel LECOINTRE, Éric LEGROS, Philippe MASSON, Marie-Anne PICHARD.

Coordonnées : 18 rue de la Gare – 28240 La Loupe - Tél. : 02 37 29 09 29 - Courriel : paysperche.siap@wanadoo.fr

UN MONASTÈRE À LA BAZOCHE-GOUE !

Dès le V^{ème} et VI^{ème} siècle de notre ère, notre pays, La Gaule à l'époque, se couvrit de monastères, plus ou moins importants, quant au nombre des moines...

Ces petits monastères ou prieurés, étaient comme fédérés à une Abbaye-Mère, ce fût le cas de Thiron-Gardais, Saint Père de Chartres... On connaît le rôle des moines quant au défrichage des terres, la copie des manuscrits (l'imprimerie n'existait pas encore), l'éducation des enfants...

Le prieuré Saint-Jean Baptiste de la Bazoche dépendait lui, de l'Abbaye de Pontlevoy, près de Montrichard, à la lisière de la Sologne en Loir-et-Cher.

Il avait été fondé par Gilduin de Saumur en 1034, placé sous le vocable de Notre Dame des Blanches avec des moines de Saint-Benoît (bénédictins). Pontlevoy devint une abbaye très puissante avec des dépendances ou prieurés dans de nombreuses régions.

Comme bien des monastères, Pontlevoy subit au cours des siècles, de nombreuses détériorations avec les guerres : de 100 ans, de religions, et le laissez aller des moines à certaines époques...

Pontlevoy eut un collège réputé un moment, école militaire royale comme Thiron. Les bâtiments du célèbre

collège furent détruits lors de l'invasion allemande en 1940. Au début du 20^{ème} siècle, il comptait 200 élèves et 25 professeurs dont le Père Brottier, 2^{ème} fondateur des Orphelins Apprentis d'Auteuil. Par la suite, il devint une école professionnelle.

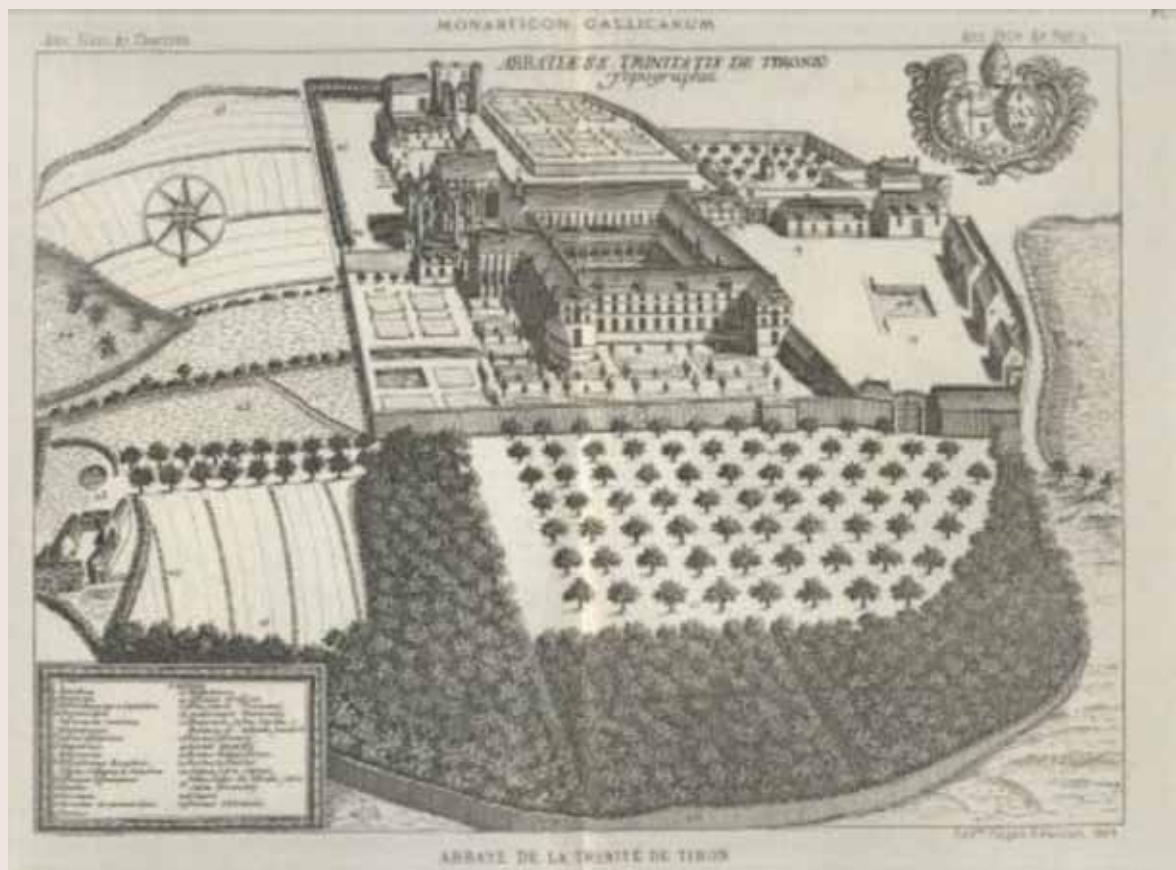
Le curé ou prieur de la Bazoche-Gouet était nommé par l'Abbé de Pontlevoy, au moins jusqu'à la création du diocèse de Blois en 1697. Il habitait la maison prieurale, située à l'Est de l'église, entre les granges aux dîmes et le cimetière, qui en ce temps-là entourait l'édifice.

Des granges aux dîmes (contributions en nature) qui brûlèrent en 1719, il reste une impasse, «la cour des granges» récemment rénovée.

L'église actuelle datant en partie du XIII^{ème} siècle, on suppose qu'avant celle-ci existait déjà une modeste église de campagne, à l'origine du prieuré, une étude à poursuivre...

En tout cas, pendant tout un temps, la Bazoche bénéficia de la renommée de Pontlevoy, le Loir et Cher actuel est tout près.

P.MILLET.



Plan de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron.

Jules Honoré MERCIER DOCTEUR EN MÉDECINE, ILLUSTRE BAZOCHIEN !



Après vous avoir raconté l'histoire de nos plus illustres personnalités Bazochiennes, je ne pouvais passer sous silence, une autre grande figure de notre histoire locale, certes pas de renommée internationale à l'instar des précédents, mais sans doute, l'un des personnages les plus marquants du paysage local au 19^{ème} siècle.

Jules Honoré Mercier est né le 3 Avril 1831 à La Bazoche-Gouet. Il est le fils d'Honoré Alexandre Mercier agriculteur et d'Emélie Clotilde Beaupère.

Il épousera Jeanne Marie Félicie Lefèvre née le 11 Octobre 1839 à Nogent le Rotrou. De leur union, ne naquit aucune descendance.

Jules Honoré réussira de brillantes études qui le conduiront à exercer la profession de Docteur en médecine. Son doctorat en poche, il s'installe à Mondoubleau en 1858, petite ville du Loir et Cher et proche département voisin. Il reviendra dans son village natal six ans plus tard en 1864. Il ne le quittera plus jamais ensuite. Il cultive sa profession de médecin généraliste avec application, et les patients confiants dans les bons soins du docteur, contribuent déjà à étendre sa renommée bien au-delà du territoire communal.

Si la médecine le passionne, il se découvre très vite une certaine attirance pour la vie municipale. C'est ainsi qu'il pose sa candidature aux élections municipales du 19 Octobre 1865, ou il est élu conseiller municipal à l'âge de 34 ans. L'histoire nous apprend que nous en sommes qu'au début d'une carrière d'élus bien remplie. L'apparence physique du Docteur Mercier présentait le type parfait « du bel officier de cavalerie » pour l'époque. Les villageois le décrivent grand, plutôt mince, droit, les traits fins et aristocratiques sous un teint halé que balafrèrent de longues moustaches, blanches de bonne heure, aux pointes cirées et effilées à la Napoléon III. Le front dénudé, une petite mouche frileusement à l'abri sous une lèvre frémissante, l'œil extraordinairement mobile, le regard dominateur, à n'en point douter, une grande prestance habite le personnage. Ajoutons à cela une parole nette, brève, tranchante, voire hautaine, et vous avez quelque chose comme le verbe de Clémenceau sur le ton d'un Galliffet, telle était cette belle figure à laquelle il ne manquait pourrait-on dire, qu'une rapière et le chapeau à plume.

Notre homme avait le caractère de son physique ! L'esprit combatif, impérieux, autoritaire, le port altier, n'aimant guère la réplique, et pas du tout la contradiction ! Bref, un homme pas commode, quoi ! Hâtons-nous d'affirmer pour autant que notre person-

nalité était beaucoup moins

terrible qu'elle en avait l'air ou voulait le paraître.

Pour avoir le maximum de chances d'être écouté, il était de première nécessité de se présenter devant l'homme, la tête haute, les yeux dans les yeux, et de parler un peu fort (sachant que le Docteur n'était pas sourd). Les plus psychologiques disaient : « *supportez vaillamment le premier choc, ayez la patience de laisser fondre la petite couche de glace extérieure, et vous trouverez au fond, tout au fond, le brave homme et un bon cœur* ».

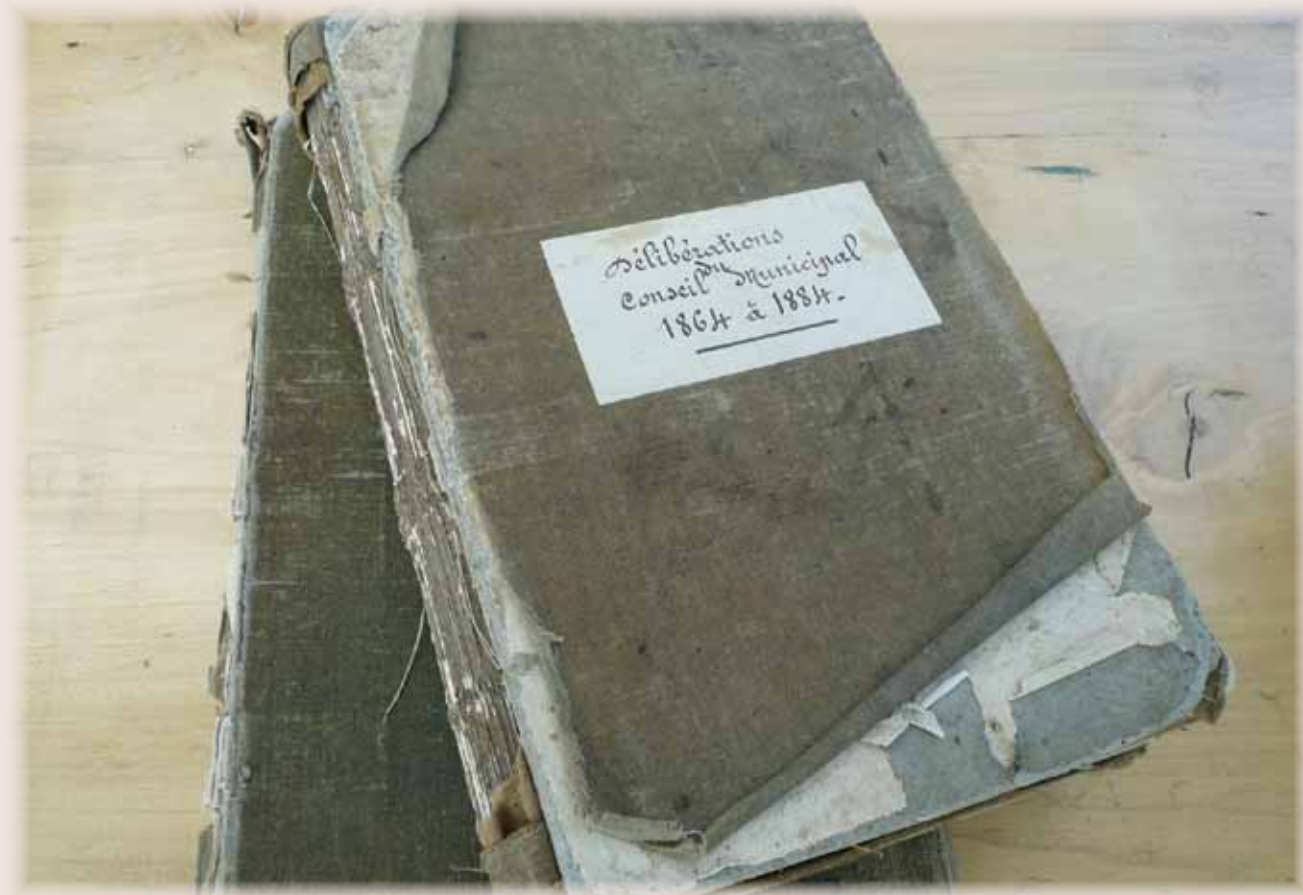
Et c'était vrai ! Sous cette apparence redoutée, se cachait un grand cœur. Toute sa vie en témoigne, remplie de services de toute nature rendus au village comme médecin, comme mutualiste (nous le verrons tout à l'heure), comme homme public enfin.

Comme médecin : Durant le cours de sa longue carrière, ses succès furent innombrables.

On ne comptait plus ses cures merveilleuses, « miraculeuses » selon l'expression populaire, obtenues non par la douceur, mais par de savantes et énergiques médications ; et surtout peut-être par une persévérante et opiniâtre continuité de soins, une lutte acharnée, tenace, persistante contre le mal, qui peut se résumer en un mot : Dévouement. Le mot n'est pas trop fort, son affection le poussera à accepter le poste d'administrateur à l'hospice de 1885 à 1890.

Beaucoup de malades considérés à l'époque comme perdus, furent arrachés à la mort par son inflexible volonté. Des familles entières frappées de maladies contagieuses ou épidémiques (la fièvre typhoïde notamment) lui durent leur salut. Comment ne pas rappeler parmi ses plus brillants résultats, la fameuse « résurrection » du jeune Désiré Travers, mis dans un état lamentable par l'odieux Poirier ! (*Affaire criminelle de 1874 qui bouleversa les Bazochiens*).

Comme mutualiste : Jules Honoré Mercier est le fondateur de La Caisse Locale de Crédit Mutuel Agricole du canton d'Authon du Perche et des communes limitrophes (devenue depuis, Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel de La Bazoche-Gouet) en 1896 et officiellement en 1898. Il fut encore fondateur ou cofondateur, de La Société Mutualiste « La Fraternelle » en 1868,



la première en France. Citons encore, Les Assurances Agricoles, l'Union contre la mortalité des animaux (espèces bovine et chevaline). Il fut Président de ces diverses Sociétés, et du Syndicat des Agriculteurs du Perche. Vice-président également de la Société Médicale d'Eure et Loir. On notera qu'il était par ailleurs Agriculteur-Propriétaire-Exploitant d'un domaine qui regroupait environ 14 fermes, en métayage.

Le parcours de l'élus local enfin, est des plus éloquents. Il sera élu Conseiller municipal la première fois le 19 Octobre 1865 pour un mandat de 4 ans et 11 mois. Il se représente à nouveau aux élections municipales du 6 Décembre 1874 ou il sera élu et réélu jusqu'au 23 Janvier 1881, date à laquelle il prend la fonction d'Adjoint au Maire. Il occupera ce poste pendant 2 mandats, soit jusqu'au 20 Mai 1888. Lors de ces dernières élections municipales, il s'installe pour la première fois dans le fauteuil de Maire. Il y restera 4 mandats durant, soit jusqu'au 15 mai 1904, avec comme fidèle adjoint, Monsieur Jacques Pichard.

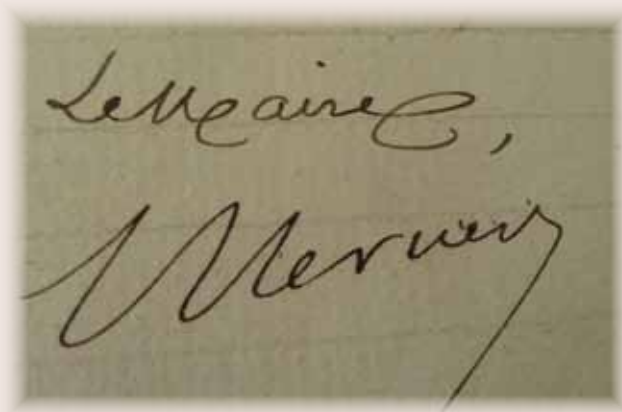
A partir de cette date, il ne se représente plus de manière officielle aux élections municipales, après près de 35 années de présence au Conseil Municipal. Il sera quand même réélu Conseiller municipal avec 300 voix, aux élections municipales du 15 Mai 1904.

Elu maire en 1908, (il est alors le Conseiller le plus âgé), il refusera de prendre le fauteuil, il fera de même aux

élections municipales de 1912, ou de nouveau il est élu Maire. Il acceptera toutefois de rester Conseiller municipal.

Lors de son passage à l'Hôtel de ville, la commune se modernise avec l'arrivée du télégraphe d'abord, puis viendra ensuite le téléphone. L'éclairage public n'est pas en reste, le gaz acétylène apporte un nouveau confort pour l'époque, en remplacement des réverbères à huile.

De grands travaux sont entrepris, le dégagement et le redressement de la rue du Moulin notamment. Mais ce qui semble être le chantier le plus important et avec lui l'amélioration la plus marquante, c'est la démolition du « Château Branlant » qui contribuera à l'agran-



HISTOIRE LOCALE

dissement de la Place du Marché. *(Le Château Branlant) était constitué de vieilles bâtisses insalubres situées sur la Place du Marché).*

Si notre bon docteur manifestait le plus grand intérêt pour la vie municipale, il avait de même un grand attachement pour la vie cantonale, qui lui permettra de remplir les fonctions suivantes :

- Délégué Cantonal de 1876 à 1900.
- Conseiller Général de 1885 à 1901.

Ajoutons encore que lors de son mandat, il sera nommé membre correspondant du Conseil d'Hygiène publique et de la salubrité de l'arrondissement de Nogent le Rotrou, pour le Canton d'Authon du Perche, par arrêté préfectoral le 30 Avril 1866.

Son dévouement comme médecin, son investissement dans la vie municipale, son engagement au service des autres, lui valut de nombreuses distinctions parmi lesquelles :

- Chevalier de la Légion d'Honneur en 1898
- Chevalier du Mérite Agricole en 1901
- Officier d'Académie en 1901
- Médaille d'Or de la mutualité d'E & L en 1907
- Médaille de Vermeil de la Mutualité en 1909

La vie publique du docteur Mercier est plus complexe ! Qu'on en juge plutôt ! À l'homme politique, la rumeur populaire lui attribuait volontiers les facultés du caméléon. On lui reprochait souvent dans les polémiques

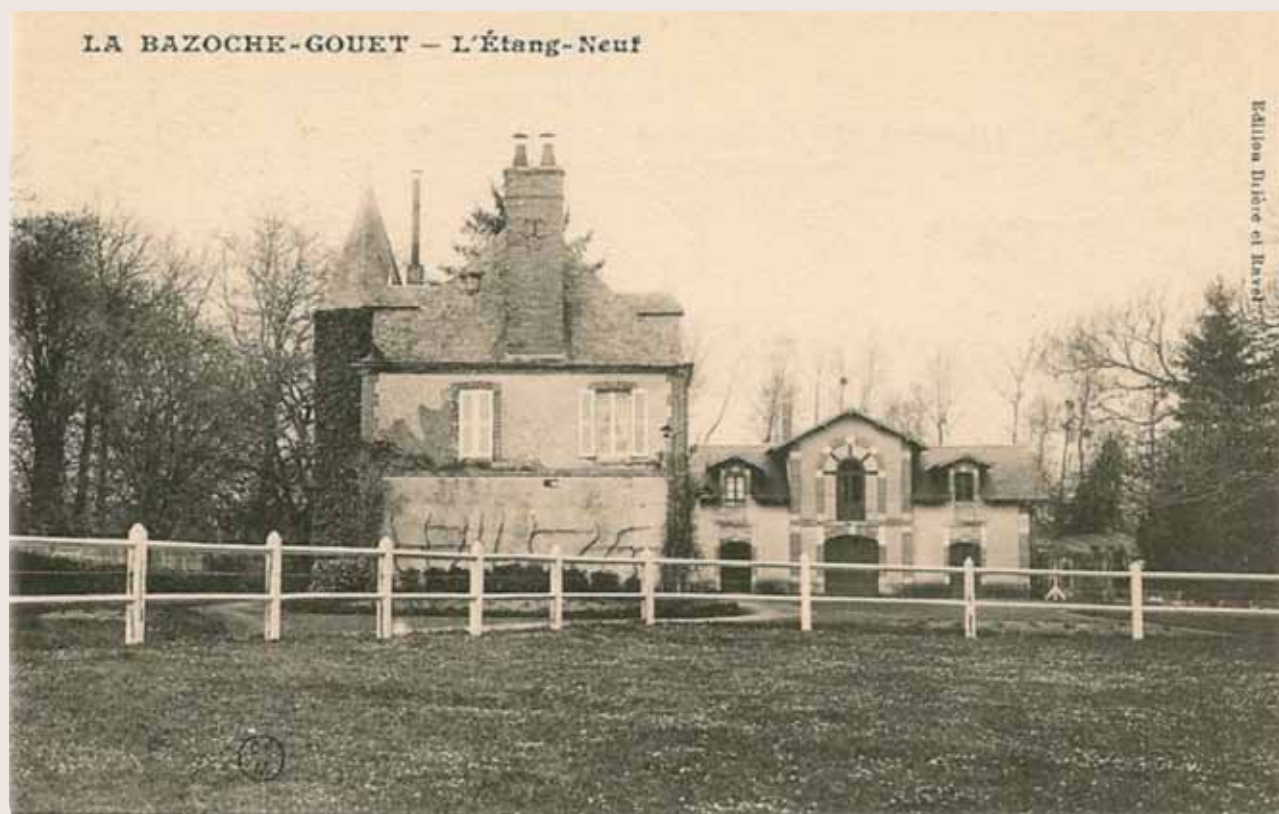
locales d'être un peu trop versatile en fonction de ses propres intérêts, bien sûr !

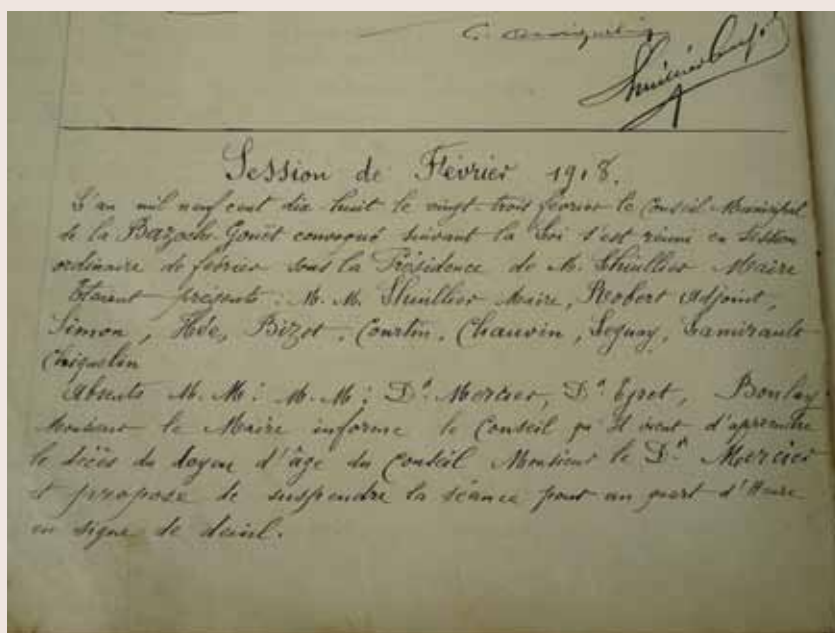
Républicain très jeune, en 1848 évidemment, il serait devenu légitimiste, puis orléaniste, tout cela sous l'Empire. Ce qui est certain, c'est qu'il serait devenu bonapartiste militant sous la III^e République (il était d'ailleurs un fidèle abonné du journal *Le Pays*). Un peu plus tard, on le dit solutionniste, il professe alors une admiration sans bornes pour le conservateur, Paul de Cassagnac. Quelques temps plus tard, encore, on le vit fervent boulangiste, la couleur changeant, en fonction de la période politique du moment. Mais c'est sous l'égide de son ami et irrésistible tentateur, Paul Deschanel, qu'il rallia certes, un peu avec tapage peut-être, la République.

On le voit, notre homme ne s'embarrasse guère de préjugés ou de son inconstance dans ses amitiés locales ou ses convictions politiques. Il s'en expliquait d'ailleurs habilement pour peu que vous le poussiez dans ses retranchements : « il n'y a que les imbéciles et les sots qui ne changent pas ! », paraphrasant ainsi Georges Clémenceau qui aimait à dire : l'homme absurde est celui qui ne change jamais.

Ajoutons à cela toutes les manigances qu'engendre la politique, et l'on comprend mieux à sa décharge peut-être, ses nombreuses voltes faces, dictées on sans doute, par les nécessités temporelles.

Ajoutons encore pour l'anecdote, que notre regretté docteur ne connaissait le tabac sous aucune forme,





et qu'on ne le vit jamais, ou presque, dans un café. L'automobile ne l'attira pas davantage, et la bicyclette n'avait pas ses faveurs non plus. Il semble que pour notre docteur, le seul moyen de locomotion qui vaille, était la voiture à cheval, il possédait d'ailleurs une très belle écurie. Au chapitre des distractions, la chasse était semble-t-il son passe-temps favori, un dérivatif « nature », seul capable d'apporter un peu de repos moral à notre personnage aux activités débordantes. Le docteur Mercier s'éteint le 23 Février 1918 au crépuscule de sa 87^{ème} année dans sa propriété de l'Etang Neuf. Le destin a voulu qu'un Conseil Municipal eut lieu ce jour-là. N'oublions pas qu'il est toujours Conseiller municipal, le Maire de l'époque, Monsieur Théophile Lhuillier, proposera à la municipalité d'interrompre les débats pendant un quart d'heure en signe de deuil. De nombreuses personnalités et toute la population bazochienne accompagne à sa dernière demeure celui qui avait occupé une si grande place au milieu d'elle.

Le 30 Mars 1979, la Municipalité que préside le Maire, Monsieur André Chesnot, décidera de nommer la route de St-Ulphace partant du CD 927 vers la Chauf-fetterie, (toute proche de l'ancienne propriété du doc-teur), Rue du Docteur Mercier. Elle matérialise ainsi de manière durable la reconnaissance de la commune pour cet enfant du village à la personnalité certes bien trempée, mais dont la mémoire suscite le respect, tant le travail accompli est d'import-tance.

G rard LEGRET

N.B. Le docteur Mercier aura passé plus de la moitié de sa vie au Conseil Municipal, soit 47 ans et 1 mois très exactement.

Documentation : Archives communales – Les Cahiers Percherons

REPÈRES SUR LA PÉRIODE

MONARCHIE DE JUILLET (1830-1848)	
Louis-Philippe 1 ^{er}	1830 – 1848
II ^E RÉPUBLIQUE (1848 -1851)	
Louis Napoléon Bonaparte	1848 – 1851
SECOND EMPIRE (1851-1870)	
Napoléon III	1852 – 1870
III ^E RÉPUBLIQUE (1870 - 1940)	
Adolphe Thiers	31 août 1871 - 24 mai 1873
Patrice de Mac Mahon	24 mai 1873 - 30 janvier 1879
Jules Grévy	30 janvier 1879 - 2 décembre 1887
Sadi Carnot	3 décembre 1887 - 25 juin 1894
Jean Casimir-Perier	27 juin 1894 - 16 janvier 1895
Félix Faure	17 janvier 1895 - 16 février 1899
Émile Loubet	18 février 1899 - 18 février 1906
Armand Fallières	18 février 1906 - 18 février 1913
Raymond Poincaré	18 février 1913 - 18 février 1920
Paul Deschanel	18 février - 21 septembre 1920



1943 – 1944 :

UN CAMP DE RADARS À LA BAZOCHE-GOUE

Lorsque en 1941, les allemands entrèrent en guerre contre la Russie, ils durent se protéger des bombardements anglais par un rideau de radars longue portée, établis du Danemark jusqu'au Mur de l'Atlantique. L'entrée en guerre des Etats-Unis amplifia ces menaces de bombardements, et l'Allemagne dut établir une deuxième ligne de protection, plus dense, en arrière de la première. Ce second rideau était constitué de camps de radars, distants les uns des autres de 60 à 80 km, et sur une profondeur de 200 km à partir des côtes, permettant ainsi, non seulement de repérer les avions, mais aussi de guider la chasse pour les intercepter.

La grande majorité de ces camps (plus de 200) ont été installés et ont fonctionnés sur le même principe :

L'installation : Après occupation d'un terrain, les travaux de terrassement (supports béton, tranchées, fosse incendie), la mise en place d'une centrale électrique et d'un central téléphonique, étaient lancés sous la direction d'un ingénieur allemand. Pour ce faire, de nombreux français se sont fait embaucher par des entreprises de travaux publics. Ensuite, pouvait commencer l'édification du camp.

Poste de commandement, locaux techniques, logements des personnels, cuisine, sont installés dans des baraquements en bois constitués d'éléments préfabriqués. Enfin c'étaient les allemands qui assuraient l'organisation des parties techniques et la mise en place des radars.

Le fonctionnement : Ces stations comportent trois radars.

– Un de type FREYA, constitué d'une cabine surmontée d'un large treillis métallique rectangulaire pivotant, il était destiné à la détection précoce des appareils ennemis (150 km) mais ne permettait pas de déterminer avec précision, l'altitude de l'avion repéré.

– Deux de type Wurzburg destinés à mesurer le cap et l'altitude de l'avion ennemi et à guider la chasse dans un rayon de 60 à 80 km. Il s'agit d'une plaque horizontale tournant sur 360° et supportant une cabine et une parabole orientable. Le radar Freya détecte à longue distance les appareils ennemis, le premier radar Wurzburg enregistre cette détection, et positionne l'avion, tandis que le second, guide la chasse d'intervention.

Le camp de la Bazoche : « Il s'agissait d'une base de radars... Le personnel était composé d'un détachement de l'armée de l'air allemande, qui après

repérage des lieux en 1942, a occupé le territoire de GUETTE LOUP, route du Gault, le 21 septembre 1943, sans avertissement, ni dédommagement au propriétaire (et locataire). Cet emplacement avait une emprise d'environ 30 ha. On dénombre 3 radars, des installations techniques, des bâtiments pour le logement (hommes et femmes), cantine, centrale électrique, central téléphonique. Le personnel s'élevait à environ 120 personnes, plus les « locaux » chargés des constructions et de l'entretien. La majorité du personnel ne sortait pas de la base, mais certains gradés et officiers logeaient en ville chez l'habitant. Il s'agissait d'un personnel, las de la guerre, dont la dis-cré-tion était de rigueur et entretenait de bons rapports avec la population. Ce camp a été mitraillé une seule fois en Juin 1944, après le débarquement, mais jamais attaqué par les résistants. Les allemands ont fait sauter et incendier cette base le 09 Août 1944, et ont aussitôt quittés les lieux. »



Radar de type Freya

Ce camp fut édifié à la Bazoche-Gouet, car il correspondait géographiquement, au maillage de sécurité aérienne voulu par les allemands, de plus, il pouvait être aussi en liaison avec les bases aériennes de Châteaudun et d'Orléans. Son impact sur la Bazoche fut de plusieurs ordres. La présence de ce camp devenait une menace de bombardement avec les conséquences collatérales à subir, il était aussi une cible pour les attaques de la Résistance avec risque de représailles.

Heureusement, il n'en fut rien. Sa construction et son fonctionnement amenèrent nombre d'ouvriers, locaux, évacués, réfugiés, espagnols, qui y trouvèrent travail rémunéré (tous les hôtels étaient pleins !) De plus, nombre de personnes possédant des attelages surent acheminer du matériel de la gare jusqu'au camp. Enfin, le personnel du camp et les Bazochiens entretenirent plutôt des rapports de bonne entente puisque certains dimanches, ils pouvaient se retrouver sur un terrain de football.

On ne peut pas évoquer la fin de ce camp sans retracer la chronologie des événements qui se sont succédés du 1^{er} au 14 Août 1944, jour de la libération. On comprendra l'importance de ces journées pour les Bazochiens.

Mardi 1^{er} Août 1944 : Parachutage allié pour les résistants de St Benoît. Erreur de signalisation, deux containers d'armes et munitions atterrirent dans le camp !!!

Dimanche 6 Août : Deux citernes d'essence allemandes sont immobilisées en gare d'Arville. De nombreux Bazochiens vont s'y approvisionner.

Mardi 8 Août : Débâcle allemande qui

traverse la Bazoche en camion, voiture, à cheval, et même en vélo. Les allemands du camp réquisitionnent les vélos et l'essence de la gare d'Arville.

Mercredi 09 Août : les allemands réquisitionnent les camions, les femmes du camp sont ainsi évacuées, à 16 h 00, ils dynamitent les installations radar, et font brûler avec l'essence réquisitionnée, tous les bâtiments. A 23 h 00, tous les allemands sont partis (certains à vélo !)

Jeudi 10 Août : comme il restait des munitions, une quinzaine de personnes se retrouvent à l'entrée du camp. Un side-car allemand venant du Gault arrive à leur hauteur. Les gendarmes présents ordonnent de ne pas tirer. Heureusement, quelques minutes plus tard, un side-car SS arrive sur les lieux. Un drame venait d'être évité.

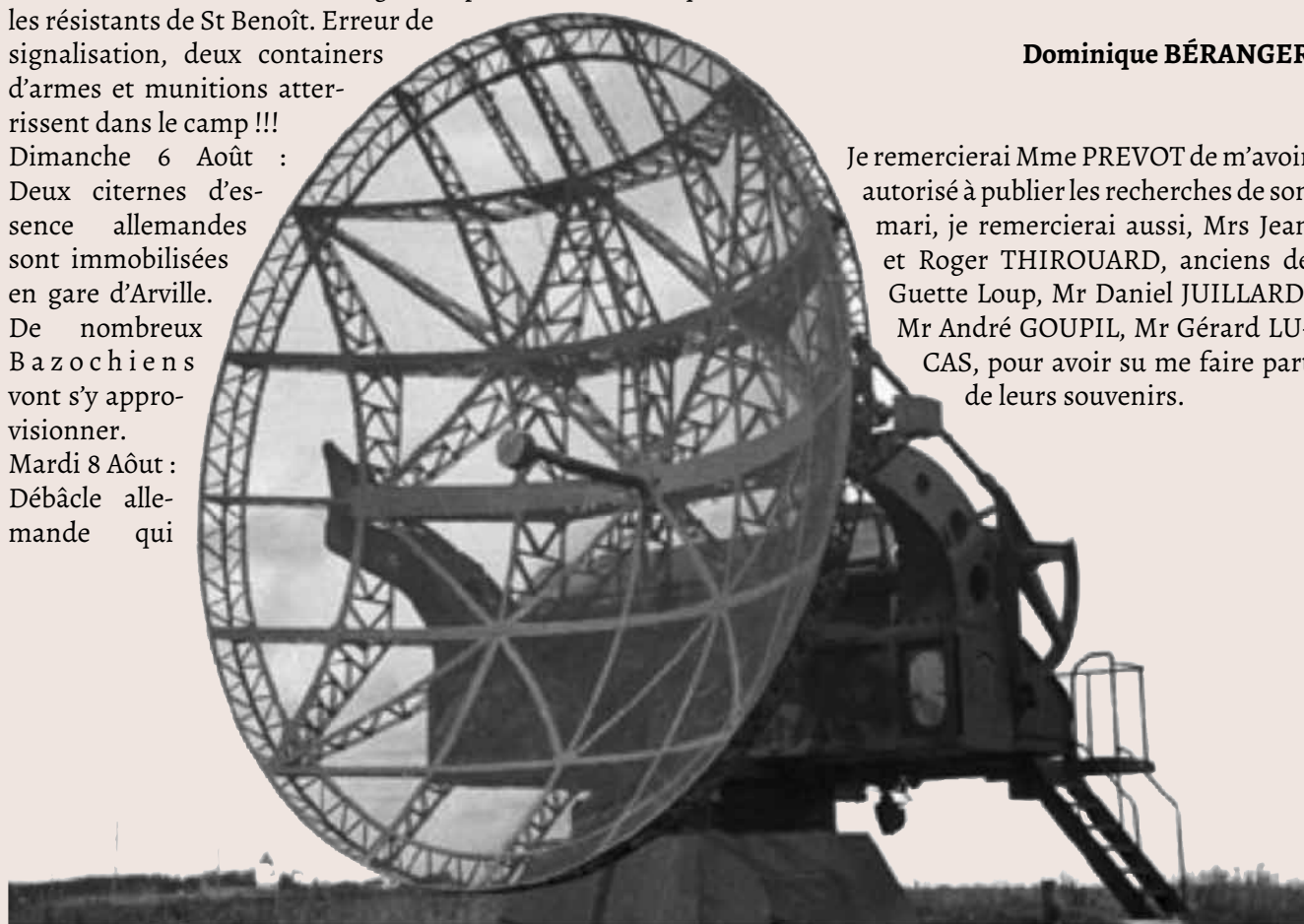
Vendredi 11 Août : le camp, s'il n'avait pas déjà été détruit, devait être attaqué par un fort rassemblement de maquisards qui s'étaient réunis auprès de St Benoît.

Lundi 14 Août : libération de la Bazoche, par les troupes américaines du général Stafford IRWIN.

Au final, sur une si courte période, 10 mois, quelle a pu être la véritable valeur opérationnelle de ce camp ? D'autres recherches pourront le dire, toujours est-il, qu'il est lié à notre histoire.

Dominique BÉRANGER

Je remercierai Mme PREVOT de m'avoir autorisé à publier les recherches de son mari, je remercierai aussi, Mrs Jean et Roger THIROUARD, anciens de Guette Loup, Mr Daniel JUILLARD, Mr André GOUPIL, Mr Gérard LUCAS, pour avoir su me faire part de leurs souvenirs.



Radar de type Wurzburg

LA VIE ASSOCIATIVE

A.G.V.B.G.

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BAZOCHE-GOUE



Rendez-vous à la Salle des Fêtes

Tous les lundis après-midi - cours SENIORS de 15h30 à 16h30

Tous les mardis soir - cours ADULTES de 20h30 à 21h30 (hors vacances scolaires)

Assouplissements, renforcement musculaire, abdo-fessiers, équilibre, coordination, étirements. (nombreux équipements : step, glidding, bracelets lestés, ballons, élastiques, bâtons...)

Remerciements chaleureux à nos 2 animatrices pour leur dynamisme et leur bonne humeur ainsi qu'à tous nos fidèles et nouveaux licenciés.

Renseignements : 02.37.49.35.02 – heures repas



LE CLUB DE TENNIS



Le club a été créé en 1983, année de la victoire de Yannick NOAH au tournoi de Roland Garros.

Envie de passer un moment agréable et pourquoi pas de suivre le même parcours que notre vainqueur...

Les courts sont à la portée de tous. Tennis loisirs – Tennis compétition.

Le tennis constitue aussi un outil pédagogique par ses règles, sa discipline, sa tenue, ou encore le respect des autres.

Vous pouvez faire du tennis de 7 à 77 ans sans contrainte. Le club a créé son propre logo que vous pouvez vous procurer à l'adresse du Président. Visitez notre site internet : <http://tennisbazochegouet.e-monsite.com/> Un système d'abonnement a été mis en place pour faciliter l'accès aux courts :

Les clés sont disponibles à la pharmacie et à la charcuterie. N'hésitez pas à nous contacter.

Tous nos meilleurs vœux pour cette année 2014.

→ POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Contact :

Mr J. CHAMPION

24, rue du Général de Gaulle

Tél. : 02 37 49 26 62

ATELIER CRÉATIF

Venez nous rejoindre tous les jeudis de 14 h à 17 h route d'Authon pour vous détendre dans une bonne ambiance et peut être découvrir des dons que vous ne soupçonnez pas.

Alors à bientôt

Bonne année à toutes et à tous.

Renseignements : 02 37 49 35 81



A.A.P.M.A. « LES CARPES DORÉES »



L'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) participe activement à la lutte contre toute altération de l'eau et du milieu aquatique, œuvre en faveur du maintien dans les cours d'eau de débits garantissant la vie aquatique et la libre circulation des espèces piscicoles, participe encore à la sauvegarde, la restauration de la biodiversité, de l'environnement et du développement durable.

Activités piscicoles :

- ✓ Concours de Pêche
- ✓ Atelier Pêche Nature
- ✓ Fête de la Pêche : samedi 31 mai 2014 (plans d'eau G.Lecomte à La Bazoche-Gouet).

L'AAPPMA accueille près de 400 pêcheurs chaque année sur ses berges.

L'Atelier Pêche Nature

Le meilleur moyen de motiver des jeunes pour prendre le relais dans nos associations !

Indépendamment du loisir pêche, le volet sur la découverte de la nature, la prise de conscience du caractère fragile et irremplaçable des milieux aquatiques, éléments d'un patrimoine environnemental indispensable à la qualité de la vie, est de première importance. L'évolution des techniques de pêche s'est beaucoup développée ces dernières années, beaucoup de pêcheurs deviennent des spécia-



listes, et pour faire partie des meilleurs, il faut passer par l'école.

Mis en place depuis 7 ans maintenant, cet Atelier donne toute satisfaction et a permis à de jeunes pêcheurs de s'épanouir avec un loisir nature : **la Pêche.**

12 jeunes étaient inscrits à l'APN l'année dernière, dont 2 jeunes filles.

Toutes les techniques de pêche sont enseignées, de la plus cool à la plus sportive...

L'Atelier Pêche Nature ouvre ses portes début Mars tous les mercredis après-midi de 14h à 17h jusqu'à la fin du mois de Juin avec le concours de 3 animateurs. Les enfants peuvent s'inscrire à l'Atelier dès l'âge de 7 ans. **Le matériel de pêche nécessaire à la formation est fourni par l'association.**

➔ POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Contact :

LEGRET Gérard tél. 06 13 22 30 54

legret.gerard@wanadoo.fr

www.groupementpecheduperche.com

L'ASSOCIATION INITIATIVE
CULTURE
ET LOISIRS

L'Association Initiative Culture et Loisirs a remporté un franc succès lors des nombreuses manifestations de l'année 2013.

Qu'il s'agisse de la conférence de

l'affaire Poirier, la soirée Cabaret, la Journée Découverte au château de Beauregard (41) et la chocolaterie Vauché, le concert de Noël, ou encore nos brocantes de Pâques et de la Saint-Martin.

Pour l'année 2014, nous organisons un vide-armoires à la salle des fêtes, le 9 mars (sous réserve du nombre d'exposants), le rallye touristique le 29 mai, la journée découverte en juillet, le concert de Noël, et nos deux brocantes, les 20 avril et 9 novembre. Très bonne année 2014.



LA VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Une année bien remplie !

- ✓ **Goûter de Noël** : En Décembre le Père Noël est venu rendre visite aux élèves de l'école. L'APE a été fière d'offrir le goûter pour cette petite fête entre enseignants et élèves à La Salle des Fêtes. Très belle façon de commencer l'année pour notre association.
- ✓ **Loto** : Quelle super année pour les élèves de l'école de La Bazoche-Gouet ! Grâce au loto du 3 mars dernier, où les participants sont venus nombreux, l'APE a pu verser 2 500 € à utiliser pour les sorties, de nouveaux jouets, etc. Tous nos remerciements aux commerçants, artisans, entreprises de La Bazoche-Gouet et de Brou pour l'aide apportée à la dotation de ce loto.
- ✓ **Carnaval** : Le 23 mars les enfants de l'école nous ont montré leurs beaux déguisements sur le thème « Les Contes ». L'APE, comme tous les ans, a préparé *Le bonhomme d'hiver* – un épouvantail – avant de le jeter dans un grand feu (en toute sécurité, bien-sûr !) pour fêter la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps. L'APE a offert le goûter aux enfants pour que les parents aient le temps de prendre plein de photos.
- ✓ **Spectacle Musical** : Le soir du 21 juin, les élèves nous ont gâtés avec un super spectacle musical organisé par Frédéric Préault, professeur de mu-



sique, dans la salle des fêtes. Quelle réussite !

- ✓ **Kermesse** : Le 23 Juin dans la cours de l'école, nous avons organisé une kermesse, un événement toujours très attendu par les élèves, avec de nouveaux parents bénévoles pour tenir les stands.

ENEZ NOUS REJOINDRE ! Vous êtes tous les bienvenus ! Si vous avez quelques heures dans l'année à nous accorder, merci de nous contacter. Emmanuel Piaud (Président) - Rebecca Bardet (Secrétaire) - Florence Bouilly (Trésorière) - Anne Géra (Vice-Trésorière)

Tous nos remerciements à l'équipe de parents volontaires pour son investissement lors des manifestations organisées avec les enseignantes et le personnel de l'école.

Tous nos vœux pour l'année 2014 !

ape.labazoch@gmail.com

LE COMITÉ DES FÊTES



C'est avec beaucoup d'émotion que le Comité des Fêtes a fêté ses cinquante ans d'existence en compagnie de tous ceux et toutes celles qui ont contribué à son épanouissement et que nous tenons à remercier pour avoir répondu spontanément à notre appel.

Cette journée a été l'occasion de découvrir à travers l'exposition de photographies ce que fut le Comité des Fêtes et ce qu'il a réussi à mettre sur pied lors de nombreuses manifestations hautes en couleurs.

Un grand merci à ceux et à celles qui nous ont permis d'échanger des souvenirs souvent très émouvants.

Nous souhaitons que le Comité des Fêtes perdure dans la voie tracée par nos anciens et nous lançons, une fois de plus, un appel aux bénévoles pour venir nous rejoindre.

ASSOCIATION CÔTÉ JEU-NOUS



L'association Côté Jeu-Nous depuis 3 ans à La Bazoche Gouet vous propose ses ateliers :

Cirque les Lundis à la salle associative :

de 16h45 à 17h45 pour les 4/7ans

de 17h45 à 19h15 pour les 8 ans et plus

Venez-vous initier aux arts du Cirque par le biais d'exercices et de la préparation d'un spectacle de fin d'année.

L'an passé le spectacle des ateliers (gratuit) fut joué le lundi 3 juin avec de nombreux spectateurs.

Nous sommes présents pour la Saint Gourgon, et dans l'école maternelle avec des ateliers cirque et lors de la kermesse. Nous mettons en scène le spectacle de la Troupe de L'Eclair.

Professionnellement, nous proposons d'animer vos fêtes d'écoles, kermesses, brocantes, foires, braderies, arbres de Noël, fêtes de villages... avec un stand maquillages, ballons à sculpter, une découverte des arts du Cirque, du Théâtre, une déambulation d'échassiers. Nous avons un nouveau spectacle professionnel : « Comment ça s'est passé ! », qui réinvente de manière décalée les origines de certaines disciplines du cirque. Nous sommes en création d'un spectacle Feu.

Nous avons monté des projets avec : la communauté de communes du Perche-Gouet, la mairie d'Unverre, Cloyes sur le Loir, Vernouillet, Romilly sur Aigre, le comité des fêtes de la Bazoche-Gouet, ...

Nous utilisons le théâtre et le cirque comme outils pour aller vers le développement artistique, culturel et physique de tous.

« L'homme n'est pleinement Homme que lorsqu'il joue. » Schiller

➔ POUR TOUT RENSEIGNEMENT

MAIRIE PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
28160 BROU
06 88 32 45 55 / 06 86 41 61 12
cote.jeunous@laposte.net
<http://cote.jeunous.free.fr/>
Rejoignez-nous sur Facebook !

CLUB DE L'AMITIÉ BAZOCHIEENNE

Il accueille les retraités qui souhaitent se rencontrer, le mardi de 14H à 18H tous les 15 jours, à la salle des fêtes, pour jouer aux cartes, scrabble, triominos et autres jeux de société.

Après le goûter, nous terminons la soirée en proposant diverses animations

En 2013, nous étions 80 adhérents réunis toute la journée aux 2 repas prévus dans l'année

Nous organisons pour 2014 : 2 Lotos, 1 randonnée pédestre, 1 concours de belote et 1 concours de manille.

Un voyage au Tyrol est organisé du 30 mai au 5 juin 2014

Tous les lundis de 14H à 15H30, se réunissent « les Goulines » (groupe folklorique du club de l'Amitié) qui espèrent que de nouveaux danseurs viendront les rejoindre pour animer les repas du club et la journée des clubs des cantons d'Authon et Brou.

C'est avec plaisir que nous les accueillerons.

Nous vous attendons le mardi au club et le lundi, si le cœur vous en dit.

Nous vous adressons tous nos bons vœux pour l'année 2014 et espérons vous les offrir de vive voix le jour de l'Assemblée Générale : mardi 21 janvier 2014.



LES CYCLOS DU PERCHE-GOUE

Les Cyclos du Perche-Gouet vous attendent (dès le printemps) 2 fois par semaine pour une sortie conviviale au rythme de chacun.

Possibilité de groupes selon distances et formes.

Renseignements :

Tél. 02 37 49 31 18 ou

Tél. 02 37 49 25 25.



LA VIE ASSOCIATIVE

L'ÉCLAIR DE LA BAZOCHE-GOÜET



L'Éclair de la Bazoche Gouët est heureux de vous accueillir à la salle des fêtes pendant les 2 derniers week-end de janvier pour vous présenter des pièces toujours aussi drôles. Cette saison 2014, nous abordons les thèmes de la restauration, des endroits où il est préférable de souhaiter «Bon Courage !» à «Bon Appétit !»; Nous revisitons également les fables de Jean de La Fontaine, «Pas sûr qu'il soit d'accord ! Mais il ne s'est pas manifesté, alors ... On joue!»; Et pour finir, nous savons tous qu'un déménagement c'est l'enfer, mais là... « ça dépasse les bornes ! ».

L'équipe de l'Éclair a été renouvelée cette année, nous remercions sincèrement l'équipe précédente qui a su nous divertir pendant de si nombreuses années...

Romane Denjean, notre metteur en scène préféré (il faut être gentil, elle n'est pas commode !), s'occupe depuis cette année des troupes des petits et des ados en plus des adultes, elle complète ainsi l'équipe d'encadrement des enfants constituée de Jocelyne Ferré et Jérémy Boudet.

L'Éclair recrute des jeunes jusqu'à 90 ans. Alors si vous habitez la Bazoche-Gouët ou possédez une bonne mobylette, nous serons heureux de vous accueillir sur nos 'planches'. Les cotisations sont de 8 € pour les enfants et 15 € pour les adultes.

« A BIENTÔT et MERCI à Toi PUBLIC ! »

→ **POUR TOUT RENSEIGNEMENT**

Contactez le 06 50 57 75 53
ou le 06 10 31 26 34.

L'ASBG

L'avenir Sportif de la Bazoche Gouët vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

Le Club recherche des enfants nés entre 1999 et 2008 et des séniors à partir de 1995.

Actuellement nous disposons :

- 1 équipe U13 encadrée par Jean-Christophe Géray
- 1 équipe U15 encadrée par Jérémy Gouin et John Tuffier
- 2 équipes séniors (4^e division, encadrée par Anthony Gouin et Alexandre Lange, et 3^e division, encadrée par Jean-Christophe Géray)

Nous vous rappelons que nous organisons notre loto le 15 février prochain et notre tournoi au stade au mois de juin.

Le Club remercie tous les commerçants, la Municipalité, ainsi que les dirigeants, le bureau et tous ses membres.



Nous voulons aussi remercier nos supporters qui se déplacent tous les dimanches pour venir encourager les séniors, et nos jeunes le samedi.

Pour tous renseignements contacter :

Le Président, Xavier Richard : 06 41 61 07 02

Le Vice-président, Anthony Gouin : 06 31 98 99 14

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



Le centre d'intervention de la Bazoche-Gouet, composé de 14 sapeurs-pompiers, fonctionne 24h/24 et 7 jours/7, pour assurer les missions qui lui incombent: le secours à personnes, les incendies, les accidents et les opérations diverses.

Le Capitaine TALBOT Claude a fait valoir ses droits à la retraite et a passé la main à son fils le Sergent-Chef TALBOT Johnny pour lui succéder dans la fonction de chef de centre. Celui-ci sera épaulé par son adjoint le Sergent-Chef DESHAYES Bruno. Le bilan pour l'année 2013 est de 89 interventions dont 64 secours à personnes, 12 feux, 10 accidents, 2 actions envers les animaux et 1 opération diverse. La vie associative est bien présente au centre, avec l'amicale qui permet aux familles des sapeurs-pompiers de se retrouver au cours de ces activités: L'arbre de Noël pour les enfants et les épouses des sapeurs-pompiers, actifs et retraités, lequel est suivi d'un repas.

Les départs en retraite qui nous permettent de remercier nos anciens, qui nous ont beaucoup apporté, en leur offrant un cadeau.

La traditionnelle Sainte Barbe, fête des sapeurs-pompiers avec sa revue de troupe et de matériels suivie de son banquet.

Le portage des calendriers, toujours apprécié par la population.

Les sapeurs-pompiers participent à toutes les manifestations pour soutenir les anciens combattants et la municipalité.

Comme l'actualité le fait savoir à l'heure actuelle, le nombre de sapeurs-pompiers volontaires est en chute libre partout en France, et la disponibilité du personnel pose de grosses difficultés.

Nous tenons à remercier tous les employeurs publics et privés qui comprennent la nécessité de laisser partir à tout moment et à toute heure les personnels concernés.

La formation prend aussi beaucoup de temps. N'hésitez pas à en parler avec un sapeur-pompier et vous apprendrez à connaître toutes les facettes de notre métier.

L'avenir du centre dépend de vous. Nous invitons toutes les personnes intéressées et motivées âgées de plus de 16 ans, à nous rejoindre dans nos missions de secours et d'assistance aux personnes. Aidez-nous à recruter, l'avenir de notre centre qui vous propose un secours de proximité en dépend !



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Contactez Monsieur TALBOT Johnny
02 37 49 22 95 ou 06 10 76 72 43

LA CLIQUE



Toujours présente dans la joie et la bonne humeur pour intervenir lors des cérémonies commémoratives et participer aux diverses fêtes locales.

Mais il nous faudrait encore d'autres volontaires, de tous âges.

Depuis la rentrée de septembre, la Clique se réunit chaque vendredi : (sauf pendant les congés scolaires) de 20 h à 21 h (solfège et technique) et de 21 h à 22 h (Répétition ensemble).

Ces répétitions sont aidées par Monsieur Blanchard Maurice, à titre d'assistant technique.

Venez nous rejoindre, aucune participation financière ne vous sera demandée, d'avance la Clique vous remercie.

Pour tous renseignements :

Monsieur Didier Masson 02 37 49 30 79 et Madame Lalanne Anette 02 37 49 23 09

J M PEINTURE

ARTISAN PEINTRE

Peinture, Décoration, Ravalement,
Revêtement sols et murs, Vitrerie

Jérôme MALHER
25 rue de la Guinette
28330 La BAZOCHE-GOUET
Tél. 02 37 49 26 52
Port. 06 10 63 89 22



UNE BANQUE QUI APPARTIENT À
SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel
Place de l'Église - 28330 La Bazoche-Gouet

ÉPARGNER
DANS UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel
Place de l'Église - 28330 La Bazoche-Gouet



CHAUDRONNERIE

INDUSTRIELLE ACIER, INOX, ALU

INDUSTRIE - AGRICOLE - PARTICULIERS

LA BAZOCHE-GOUET - TEL : 02 37 49 20 26

WWW.CIP28.COM - CIP@CIP-88.FR



Au Plaisir des Fleurs



Catherine Leroux

Fleurs, Cadeaux,
Articles funéraires,
Services interflora

7 Place de la Mairie
28330 La Bazoche-Gouet
Tél. 02 37 49 38 01



Richard Ludovic

Châtelier de la Bazoche-Gouet

30 rue Général Leclerc
28330 La Bazoche-Gouet
Tél: 02 37 49 22 51

AMBULANCE THIRONNAISE
VSL - TAXI

02 37 49 90 59 - 06 73 08 18 13

SARL Ambulance Thironnaise - Thiron-Gardais



Nos services d'assurances et de banque vous accompagnent
chaque jour pour protéger votre vie, l'apprécier, la prévoir
et la construire, telle que vous la souhaitez

Rendez-vous dans votre agence  et sur www.groupama.fr

☐ Particuliers

☐ Professionnels (agriculteurs, artisans, commerçants, professions
libérales et toutes entreprises)

☐ Collectivités locales

5 place du Dauphin
28160 BROU

Tél. : 02 37 47 16 82
Fax : 02 37 96 01 54



Toujours là pour moi.



⇒ ÉLECTRICITÉ

⇒ PLOMBERIE - CHAUFFAGE - PLANCHER CHAUFFANT

⇒ INSTALLATION POMPE A CHALEUR - CLIMATISATION

⇒ MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DÉPANNAGE

La Croix Saint Anne - 41270 LE GAULT DU PERCHE

Tél. 02 37 49 37 99

email : lamet.s@aliceadsl.fr - www.electricite28.fr

PERMANENCES À LA MAIRIE

Jours et heures d'ouverture de la Mairie

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00

Tél. : 02 37 49 20 25 • Fax : 02 37 49 27 16

e-mail : commune-bazoche-gouet-28330@wanadoo.fr

Site internet : www.am28.asso.fr/labazochegouet

Sur ce site, nous avons un module de consultation des marchés publics, un module d'affichage des informations contenues dans la base de données de l'Association des Maires.

Ces annonces sont également disponibles sur le site de l'Association des Maires d'Eure-et-Loir : www.am28.asso.fr et sur le site : commandes-publiques.com

Vous pouvez également consulter des informations sur notre Commune : histoire de la Commune, personnages célèbres de la Commune, quelques photos anciennes, des informations sur l'actualité : fêtes, manifestations des associations.



*Vous souhaitez
me rencontrer ?*

Vous avez des questions ?

*Je suis à votre écoute
à la Mairie.*

*Pour obtenir un rendez-
vous rapidement :*

Tél : 02 37 49 20 25

MERCREDI	De 14 h 00 à 17 h 00	ASSISTANT SOCIAL Uniquement sur rendez-vous (tel : 02 37 53 57 30)
JEUDI	De 13 h 30 à 16 h 30	Mission locale 1 fois par mois – Mme PELÉ
SAMEDI	De 9 h 30 à 10 h 30	Madame la Conseillère Générale du Canton d'Authon-du-Perche : Françoise HAMELIN Le dernier samedi de chaque mois Possibilité de prendre rendez-vous au 02 37 49 92 52

■ PERMANENCES DE MME LAURE DE LA RAUDIÈRE, DÉPUTÉ

au 17 clos Couronnet – 28400 Nogent-le-Rotrou

Heures d'ouverture :

mardi et jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Tél : 02 37 52 10 07 sur rendez-vous

LE SAC DE PRÉ-COLLECTE

Un seul sac est délivré par famille. Celui-ci est disponible en Mairie.

Le SICTOM de Nogent-le-Rotrou propose ce sac pour faciliter le tri.

À la fois pratique, résistant et lavable, il vous permettra de transporter vos déchets triés. Les consignes de tri sont affichées au dos du sac, pour éviter les erreurs.



■ INTERDICTION DE BRÛLER LES DÉCHETS VERTS

Un arrêté préfectoral du 29 juillet 2013 régit les feux de plein air sur le département.

Il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts des particuliers. Les déchets produits par les ménages sont assimilés à des déchets ménagers.

L'objectif de cette interdiction est de lutter contre :

- ✓ les troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée
- ✓ les risques d'incendie
- ✓ la pollution de l'air.

L'arrêté précise cependant que les déchets verts agricoles ne sont pas concernés par le Règlement Sanitaire Départemental, et que le préfet peut autoriser le brûlage de ces déchets pour des raisons agronomiques ou sanitaires.

LE STOP-PUB

Si vous ne voulez plus être envahis par les publicités, vous

pouvez coller sur votre boîte aux lettres une étiquette « STOP PUB » éditée par le SICTOM. Venez en Mairie, elles sont à votre disposition.



■ LES HORAIRES DU MARCHÉ DE BROU

Ligne M10A

Aller :

La Bazoche Gouet Place : 9 h 06

Brou E.J Valadier : 9 h 29

Retour :

Brou E.J Valadier : 11 h 30

La Bazoche Gouet Place : 11 h 53

INFOS PRATIQUES

LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Depuis le 28 juin 2009, le passeport biométrique est délivré dans certaines communes.

L'usager peut déposer son dossier dans la Mairie de son choix (disposant du dispositif), même s'il n'y est pas domicilié. Les empreintes sont prises en Mairie, les photos peuvent être prises par la station de traitement.

Rappel des documents à fournir :

- ☛ copie intégrale de l'acte de naissance
- ☛ carte d'identité et sa photocopie recto-verso
- ☛ original d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et sa photocopie
- ☛ l'ancien passeport joint obligatoirement
- ☛ timbres fiscaux
- ☛ deux photos d'identité récentes en couleur de format 3,5 cm x 4,5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, de face, et tête nue, sur fond clair, neutre et uni.

En cas de non respect de ces normes, la photo est rejetée et le délai de réalisation allongé.

✓ **Durée de validité :**

10 ans pour les adultes

5 ans pour les enfants

✓ **Pour les personnes nées à l'étranger :**

Pour obtenir la copie intégrale de l'acte de naissance, il faut s'adresser au ministère des affaires étrangères à Nantes.

Les passeports biométriques sont individuels, les enfants ne sont pas inscrits sur les passeports de leur parent.



Veillez trouver ci-dessous certaines communes disposant du dispositif ainsi que leurs coordonnées :

VILLES	ADRESSE	TELEPHONE	HEURES DE PERMANENCE	RENDEZ-VOUS
NOGENT LE ROTROU	Police Municipale 42 rue Vilette Gâté	02 37 52 18 95 02 37 29 68 77	Heures de permanence téléphonique du Lundi au vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 17 30 samedi : 8 h 00 - 12 h 00	Oui
CHATEAUDUN	Police Municipale 32 rue Anatole France	02 37 66 12 19	Heures de permanence téléphonique Lundi : 13 h 30 - 17 h 30 Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30 Vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h Samedi : 9 h - 11 h 30	Oui (si possible)

À titre indicatif : les tarifs actuellement en vigueur. Ceux-ci sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année. Adulte : 86 € - Enfants -15 ans : 17 € - Enfants +15 ans : 42 €

■ LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Rappel des documents obligatoires à fournir :

- ☛ extrait ou copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- ☛ copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ☛ livret de famille
- ☛ copie de l'ancienne carte d'identité
- ☛ deux photos d'identité récentes de format 3,5 cm x 4,5 cm identiques et parfaitement ressemblantes, de face, et tête nue, sur fond clair, neutre et uni.
- ☛ timbre de 25 € lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la Mairie lors du renouvellement de la carte nationale d'identité



En cas de non respect de ces normes, la photo est rejetée et le délai de réalisation allongé.

Durée de validité : 10 ans. Délivrée gratuitement.

Vous fêtez vos 16 ans ? Vous devez vous faire recenser !



Qui doit se faire recenser.....

Tous les garçons et les filles de nationalité française

Quand.....

Dès l'âge de 16 ans et avant 16 ans et 3 mois révolus

Où.....

À la mairie du domicile où une attestation de recensement est délivrée

Comment.....

Se présenter muni de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille

Pourquoi.....

Pour effectuer la journée d'Appel de Préparation à la Défense

Vous avez plus de 16 ans et vous n'êtes pas recensé ?

Présentez-vous **le plus tôt possible** à la mairie pour régulariser votre situation.

Cette démarche est **nécessaire**, pour pouvoir **s'inscrire** au **baccalauréat**, au **BEP**, **CAP**, au **permis de conduire**, aux **concours de l'État** ...

Pour toute question, vous pouvez contacter votre Mairie ou le Bureau du Service National de Rouen
56, rue Saint-Vivien - 76000 ROUEN - Tél : 02 32 08 20 40 - Fax : 02 32 08 20 43



Le bon sens a de l'avenir

VAL DE FRANCE

AGENCE CREDIT AGRICOLE DE
LA BAZOCHE GOUET

Place du marché - 28330 La Bazoche Gouet
Tél : 02 37 49 22 60
agence.labazochegouet@ca-valdefrance.fr
www.ca-valdefrance.fr

	L'accueil de votre agence est ouvert	Vos conseillers vous reçoivent sur rendez-vous
Mardi	De 9h à 12h30	De 9h à 12h30 & de 14h à 18h30
Mercredi	De 9h à 12h30	De 9h à 12h30 & de 14h à 17h30
Jeudi	De 9h à 12h30	De 9h à 12h30 & de 14h à 17h30
Vendredi	De 9h à 12h30	De 9h à 12h30 & de 14h à 18h30
Samedi	De 9h à 12h30	14h à 15h50

Au 1^{er} janvier, nos horaires évoluent ...

Pour mieux accompagner votre rythme de vie, vos conseillers vous reçoivent toute la journée et l'accueil de votre agence est ouvert tous les matins et le samedi toute la journée.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable. Etablissement de crédit. Société de courtage d'assurance.
Siège Social : 1 rue Daniel Boutet 28000 Chartres - 400 868 188 RCS Chartres n° TVA intra-communautaire FR 31 400 868 188 Immatriculation au Registre des Intermédiaires en Assurances n° 07 022 704. Adresses : CS 50069 - 28008 CHARTRES Cedex - tél.: 02 37 27 30 30 ou BP 30003 41913 BLOIS Cedex 9 - tél.: 02 54 58 37 00
www.ca-valdefrance.fr - 11/2013

INFOS PRATIQUES

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES

COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS. Scrutins des 23 ET 30 MARS 2014



Désormais, dans les communes de 1000 habitants ou plus, les conseillers municipaux seront élus au **scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire**.

Les listes respecteront le principe de **parité** (alternance systématique d'un homme et d'une femme). La déclaration de candidature est désormais obligatoire, pour tous les candidats, et ce quelle que soit la taille de la commune. Il ne sera donc plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate au préalable.

Attention ! La déclaration de candidature est obligatoire avant chaque tour de scrutin.

Avec ce mode de scrutin, **les listes sont « bloquées »** : elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir, seules les listes complètes seront comptabilisées, et **il ne sera plus possible de rayer ou d'ajouter des noms, sous peine de voir le bulletin invalidé**. Les listes des candidats déclarés seront affichées dans les bureaux de vote, ainsi que le nombre de conseillers à élire.

Pour la première fois, **les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps** et pour la même durée de mandat (six ans). Les conseillers communautaires seront obligatoirement conseillers municipaux. **Les bulletins de vote comporteront donc deux listes :**

À gauche, la liste des candidats aux élections municipales ;

À droite, la liste des candidats aux élections communautaires (le nombre des candidats sera proportionnel au nombre de sièges attribués à la commune (3) au sein de la Communauté de Communes du Perche-Gouet).

- ✓ Au premier tour, la liste qui obtiendra la majorité absolue des suffrages exprimés se verra attribuer 50% des sièges. Les autres sièges seront répartis entre toutes les listes en fonction des suffrages exprimés.
- ✓ Un second tour sera organisé si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages. Seules peuvent se présenter au second tour les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour. Peuvent fusionner, au second tour, les listes ayant au moins obtenu 5 % des suffrages. Dès lors, c'est la liste qui a recueilli le plus de suffrages qui se verra attribuer 50% des sièges. Les autres sièges seront répartis entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Lors de sa première réunion, le conseil municipal élira le maire, au scrutin secret et à la majorité absolue. Les mêmes modalités de désignation valent pour les adjoints qui seront élus au scrutin de liste bloquée (sans panachage), secret avec respect de la parité et à la majorité absolue.

Note de l'Association des Maires d'Eure-et-Loir



RECOMMANDATIONS POUR PRÉVENIR LES ESCROQUERIES, LE DÉMARCHAGE ILLICITE

Certains Bazochiens ayant déjà été confrontés à de telles situations, voici quelques conseils et recommandations préconisées par la Gendarmerie Nationale.

Conformément à la réglementation (article L310-1 du Code de la Consommation), les professionnels agissant par démarchage à domicile doivent justifier de leur identité professionnelle, de la réalité de l'entreprise et respecter les dispositions telles que la rédaction d'un devis précisant le délai de rétractation et les conditions de paiement.



Si vous avez un doute, ne les laissez pas entrer.

Il est vivement conseillé de :

- ✓ ne rien signer avant la conclusion d'un devis qui doit être écrit et comporter l'ensemble des informations concernant l'entreprise (nom, adresse, nom du démarcheur, descriptif précis, modalité de délai de livraison, montant H.T., montant T.T.C.
- ✓ ne pas verser d'argent ou de remettre de chèque avant l'écoulement du délai de 7 jours pendant lequel le consommateur peut se rétracter. Le délai est de 14 jours en cas de crédit.
- ✓ ne pas signer un document non daté ou anti-daté
- ✓ ne pas faire de chèque antidaté.

Méfiez-vous :

- ✓ des démarcheurs, s'ils sont en groupe, et des personnes proposant d'effectuer des travaux à domicile (nettoyage de peinture, récupérateur de métaux précieux....)
- ✓ des **faux** plombiers, agents Edf, de La Poste, représentants, gendarmes ... qui peuvent profiter d'une visite à domicile pour procéder à un repérage des lieux en vue d'un cambriolage.

N'hésitez pas à prévenir la gendarmerie, et à signaler tous comportements suspects, pensez à noter les immatriculations des véhicules.

Afin de ne pas tenter les délinquants lors d'une visite impromptue, il convient de placer en lieu sûr, et éloigné des accès à votre domicile : vos bijoux, cartes de crédits, sac à main, clés de voiture, et ne pas laisser d'objets de valeurs visibles à travers les fenêtres.

L'ADMR



La référence du service à la personne
Vous avez besoin d'aide ? L'ADMR est à votre service !
Votre état est fragilisé par le handicap, la maladie ou la vieillesse, l'ADMR peut vous trouver une solution pour le ménage, l'aide à la personne (toilette....)
Par ailleurs, le service téléassistance filien vous permet de rompre votre isolement en cas de chute.... pour obtenir rapidement des secours.
Alors n'hésitez pas nous sommes à votre service....
Tel : 02 37 49 09 80 ou à la Mairie de La Bazoche-Gouet au 02 37 49 20 25 qui vous orientera vers une personne référente de l'ADMR pour le secteur de La Bazoche-Gouet.

Françoise Hamelin
Présidente

■ DON DU SANG



Le programme des dates de collectes de sang en 2014 à la salle des Arcades Espace E. Valladon de La Bazoche-Gouet de 16 h à 19 h :

- ✓ Jeudi 6 Février 2014
- ✓ Jeudi 3 Avril 2014
- ✓ Jeudi 5 Juin 2014
- ✓ Jeudi 18 Septembre 2014
- ✓ Jeudi 27 Novembre 2014

INFOS PRATIQUES

COORDONNÉES UTILES

Médecin de garde	15
Pharmacien de garde	32 37
SAMU	15
Police - Gendarmerie	17
Pompiers	18
Gendarmerie Authon-Du-Perche	02 37 49 94 10
Interventions : abeilles – frelons – dératisation – désinfection	02 37 96 72 57
Médecin généraliste : Dr GROHANDO Philippe	02 37 49 21 39
Chirurgien - Dentiste : M. DESOUBEUX Olivier	02 37 49 31 50
Infirmière à domicile : COIPEAU-DESHAYES Sylvie	02 37 49 22 75
Pharmacie : M. BERANGER Dominique	02 37 49 21 41
Podologue : Mme PEREYRA Véronique	02 37 98 51 24
Masseur Kinésithérapeute : M. DESPREZ Jean-Philippe	02 37 49 21 52
Hôpitaux :	
Centre Hospitalier Avenue de l'Europe à Nogent-le-Rotrou	02 37 53 75 75
Centre Hospitalier Route de Jallans à Châteaudun	02 37 44 40 40
Centre Hospitalier Louis Pasteur à Le Coudray	02 37 30 30 30
Taxi – Ambulance : Ambulance Authonnaise	02 37 49 90 59 06 73 08 18 13
SIDA info service	0 800 840 800
SOS Drogue Alcool Tabac info service	0 800 23 13 13
Allo Enfance Maltraitée	119
Les Restaurants du cœur :	
Nogent-le-Rotrou	02 37 52 20 81 06 47 89 93 05
Châteaudun	02 37 66 00 70
Aide à domicile :	
S.A.D.S	02 37 94 06 36
A.D.M.R. Thiron	02 37 29 09 80
Chèques emploi service voir les Établissements bancaires	
Présence Verte	02 37 30 45 45
Pôle Emploi	39 49
Préfecture de Chartres (www.eure-et-loir.pref.gouv.fr)	02 37 27 72 00
Cartes grises (après-midi de 14h à 16h30)	02 37 27 72 80
Sous Préfecture de Nogent-le-Rotrou	02 37 53 58 50
Trésorerie d'Authon-Du-Perche	02 37 49 03 46
EDF Dépannage Électricité	0 810 333 028
GDF Dépannage Gaz	0 810 28 27 26
Syndicat des eaux « AquaPerche » (aquaperche@wanadoo.fr)	02 54 80 17 21
Le Fontainier: M. RAIMBAULT	06 10 07 09 96
École Publique : Maternelle et Primaire	02 37 49 34 10
Office du tourisme intercommunal	02 37 49 23 45
Agence Postale Communale La Bazoche-Gouet	
Ouvert : Lundi : 14h - 16h	02 37 49 37 71
Mardi au Vendredi : 9h 12h et 14h - 16h	
Samedi : 9h - 12h	

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères dans le bourg et la campagne est effectuée tous les Mardis.

■ DÉCHETTERIE

Lieudit « La Ferrandière »
CHARBONNIÈRES
Téléphone : 02 37 49 11 24

→ Pour les particuliers, artisans et commerçants (certains dépôts sont payants) :

Lundi de 9h à 12h
Mercredi de 13h30 à 17h30
Vendredi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h
et de 14 h à 17 h

TRI SÉLECTIF



Il existe des conteneurs sur la Commune :

- à la Salle des Fêtes
- à Intermarché
- Rue du Perche

■ LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE SCHWEITZER

Le SADS intervient sur tout le département. Avec 400 salariés et 2500 bénéficiaires, c'est le premier service d'aide à domicile du département. Sa mission s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire. Il a pour objectif de venir en aide auprès de personnes qui rencontrent des difficultés à la suite d'une maladie, d'un accident, d'un handicap ou du vieillissement.

Le service administratif se déplace à votre domicile pour évaluer avec vous, vos besoins et constituer un dossier de prise en charge financière si possible. Pour tous renseignements, adressez-vous à notre bureau de Nogent le Rotrou : 55 rue Viennes 28400 TEL 02 37 52 31 03

NAISSANCES

17 février à CHÂTEAUDUN (EURE-ET-LOIR)

Ylan, Joël, René COURTIGNÉ de Johan, Joël, Jocelyn COURTIGNÉ et de Pauline, Raymonde, Monique TABOUREL

15 avril à VENDOME (LOIR-ET-CHER)

Elya, Brigitte BOREL de Yann, Johnny, Franck BOREL et de Brigitte, Patricia LEGROUX

24 mai à LE COUDRAY (EURE-ET-LOIR)

Thomas, Thierry, Didier SAVIGNY de Didier, Bernard, Jacques SAVIGNY et de Nadège, Simone, Suzanne HARDOU

23 octobre à LE COUDRAY (EURE-ET-LOIR)

Chloé, Géraldine, Véronique PERROT de Christophe, Philippe, Yves PERROT et de Justine, Louisa, Madeleine MARTIN

22 novembre à LE COUDRAY (EURE-ET-LOIR)

Lucy MINIER LEGOULLON de Thierry, Robert, Jean MINIER et de Stéphanie LEGOULLON

MARIAGES

9 mars

Michel, Marcel CHALLIER et **Michelle GLIÈRE**

15 juin

Olivier, Thierry, Franck GEORGES
et **Patricia, Nadine, Paulette DAGUENET**

6 juillet

Damien, Gildas CLERIS et **Stéphanie MERLE**

1^{er} octobre

Romain, Ludovic, Sébastien SEVIN
et **Sophie, Chantal, Bernadette THURIN**

14 décembre

Anthony, Olivier, Sébastien DURAND
et **Nicolas, Marcel, Léon PAGÈS**

DÉCÈS

2012

10 avril à NOGENT-LE-ROTHOU (EURE-ET-LOIR)

Simone, Louise, Victorine BELLILI, 86 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
44 rue Jean Moulin

7 juillet à NOGENT-LE-ROTHOU (EURE-ET-LOIR)

Odile GUYTARD veuve LENTSCHNER, 87 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12 rue du Perche

2013

4 janvier à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Marcelle NÉE veuve MOYER, 97 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12 rue du Perche

4 janvier à NOGENT-LE-ROTHOU (EURE-ET-LOIR)

Jacques, Raymond DAIN, 90 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
34 avenue de Verdun

10 janvier à LA BAZOCHE GOUET (EURE-ET-LOIR)

Yvette, Etienne, Madeleine CLÉRADIN
veuve LEBARBIER, 80 ans
domiciliée à CHAPELLE-GUILLAUME (EURE-ET-LOIR)
36 rue de Montmirail

19 janvier à CHÂTEAUDUN (EURE-ET-LOIR)

Bernard, Marcel MELLET, 75 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
47 rue du Général Leclerc

27 janvier à MAINVILLIERS (EURE-ET-LOIR)

Yvonne, Germaine BLANCHARD veuve GASNOT, 93 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
Le Haut Thoriot

3 février à NOGENT-LE-ROTHOU (EURE-ET-LOIR)

Gilbert, Gabriel CHÉRAMY, 78 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
14 avenue Adrien Philippe

4 février à NOGENT-LE-ROTHOU (EURE-ET-LOIR)

Jacques, Eugène, Léon DUCLAY, 85 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12 rue du Perche

7 février à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Simone FRESNE veuve SAULAIS, 93 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12 rue du Perche

9 février à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Marthe, Marcelle GOUPIL veuve GERAY, 99 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12 rue du Perche

18 février à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Albert, Charles PHILIPON, 86 ans
domicilié à VERNON (EURE) 38 rue Louise Damas
Appt 216 B

29 mars à NOGENT-LE-ROTHOU (EURE-ET-LOIR)

André, Lucien, Albert THIROUARD, 90 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
100 rue du Général Leclerc

11 mai à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Rose GARCIA veuve BOURRÉ, 92 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12 rue du Perche

16 mai à LA COUDRAY (EURE-ET-LOIR)

Suzanne, Odette PERRIOT épouse COCHELIN, 84 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
14 bis rue des Fraîches

17 mai à LE COUDRAY (EURE-ET-LOIR)

Pierre, René, Hubert HÉGON, 70 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
18 rue de la Guinette

4 juin à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Christiane RAYMOND, 70 ans
domiciliée à LA BAZOCHE GOUET (EURE-ET-LOIR)
12 rue du Perche

6 juin à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Raymonde, Louise, Angèle BOIRÉ épouse SOUCHÉ, 86 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12 rue du Perche

ÉTAT CIVIL

12 juin à VIEVY-LE-RAYÉ (LOIR-ET-CHER)

Ludovic, Bernard, Christian JAUNEAU, 35 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
8 les maisons rouges

20 juin à NOGENT-LE-ROTHOU (EURE-ET-LOIR)

Bernard, Emile, Albert BROUARD, 92 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
7 rue des Grouards

5 juillet à LE COUDRAY (EURE-ET-LOIR)

Joël, Gaston, Modeste RENVOISÉ, 66 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
La Cour du Four

17 juillet à LA FERTÉ-BERNARD (SARTHE)

Mireille, Marie, Thérèse TACHOT épouse VERDIER, 85 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12 avenue de Verdun

18 juillet à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Roger, Félix, Marcel SECRÉTAIR, 89 ans
domicilié à BROU (EURE-ET-LOIR) 5 rue Valadier

20 juillet à CHÂTEAUDUN (EURE-ET-LOIR)

Colette, Renée ROBIN, 85 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12 rue du Perche

26 juillet à LE COUDRAY (EURE-ET-LOIR)

Madeleine, Marie HADANCOURT, 92 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12 rue du Perche

27 juillet à NOGENT-LE-ROTHOU (EURE-ET-LOIR)

Serge, Rose, René THOMAS, 80 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
2 rue du Général Leclerc

7 août à CHÂTEAUDUN (EURE-ET-LOIR)

Renée, Eugénie MERILLON veuve BOUCHET, 91 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
8 cité des Grouards

18 août à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Yvonne BOUIGE veuve RAKOFF, 93 ans
domiciliée à CHARTRES (EURE-ET-LOIR)
26 rue du Docteur Gibert, Résidence Sylvia Montfort

19 août à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Robert, René LANCE, 84 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12 rue du Perche

24 août à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Fernande, Marie, Louise, Léa BRULÉ veuve PANAIS, 89 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
La Mousselière

1^{er} septembre à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

André, Eugène, Adrien FRAYER, 78 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
49 rue des Fossés

4 septembre à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Xavier, Adrien, Augustin PICHARD, 92 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
5 rue des Grouards

13 septembre à NOGENT-LE-ROTHOU (EURE-ET-LOIR)

Marie, Léa, Renée GOUPIL veuve PROVOT, 95 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
31 rue du Général Leclerc

20 septembre à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Gisèle TIOLLAIS veuve GERMAIN, 83 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12 rue du Perche

24 septembre à LE MANS (SARTHE)

Bérangère, Marguerite FLEURY veuve DESBROSSES, 89 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
68 rue du Général Leclerc

6 octobre à VENDÔME (LOIR-ET-CHER)

André, Fernand FERRÉ, 90 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
18 bis route des Autels

8 octobre à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Bernadette, Ginette MAINSON veuve TREMBLAY, 85 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12 rue du Perche

3 novembre à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Yvonne, Georgette, Eugénie SOUCHU veuve JARDIN, 92 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12 rue du Perche

7 novembre à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Robert, Claude TAVARD, 78 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
12 rue du Perche

18 novembre à NOGENT-LE-ROTHOU (EURE-ET-LOIR)

Jean, Gaston, Louis CHEVALLIER, 83 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
« Les Petites Touches »

30 novembre à LE COUDRAY (EURE-ET-LOIR)

Georges, Henri, Clément OLLIER, 83 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
21 rue du Perche

22 décembre à NOGENT-LE-ROTHOU (EURE-ET-LOIR)

Maxime GIRARD, 83 ans
domicilié à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
66 rue Jean Moulin

25 décembre à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Solange, Renée Madeleine LEGEI épouse CHATELLE, 80 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
7 rue du Puits

26 décembre à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)

Christiane, Georgette, Renée BACLAN épouse DESPIERRES, 89 ans
domiciliée à LA BAZOCHE-GOUET (EURE-ET-LOIR)
4 rue du Docteur Mercier

TARIF COLUMBARIUM

- ✓ Pour une durée de 15 ans
1 case : 296.31 €
- ✓ Pour une durée de 30 ans
1 case : 593.64 €
- ✓ Plaque pour gravure :
75.48 €



JANVIER

Samedi 04 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Anciens Combattants - Salle des Arcades

Dimanche 05 **LOTO**
Les Carpes Dorées - Salle des Fêtes

Vendredi 10 **BELOTE**
Comité des Fêtes - Salle des Fêtes

Samedi 18 **THÉÂTRE**
L'Éclair - Salle des Fêtes

Dimanche 19 **THÉÂTRE**
L'Éclair - Salle des Fêtes

Mardi 21 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Club de l'Amitié Bazochienne - Salle des Fêtes

Vendredi 24 **THÉÂTRE**
L'Éclair - Salle des Fêtes

Samedi 25 **THÉÂTRE**
L'Éclair - Salle des Fêtes

Dimanche 26 **THÉÂTRE**
L'Éclair - Salle des Fêtes

Mardi 28 **LOTO**
Club de l'Amitié Bazochienne - Salle des Fêtes

FÉVRIER

Jeudi 06 **DON DU SANG**
Salle des Arcades

Vendredi 07 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Comité des Fêtes - Salle des Arcades

Dimanche 09 **LOTO**
Les Carpes Dorées - Salle des Fêtes

Samedi 15 **LOTO**
Avenir Sportif de la Bazoche-Gouet - Salle des Fêtes

Samedi 22 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Crédit Agricole - Salle des Fêtes et Salle des Arcades

REPAS DANSANT
Comité des Fêtes - Salle des Fêtes

Dimanche 23 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Les Carpes Dorées - Salle des Arcades

MARS

Samedi 08 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Amicale des Sapeurs Pompiers - Salle Associative

Dimanche 09 **VIDE-ARMOIRE**
I.C.L. - Salle des Fêtes

Vendredi 14 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
L'Éclair - Salle Associative

Samedi 15 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Crédit Mutuel - Salle des Fêtes

Dimanche 16 **LOTO**
APE - Salle des Fêtes

Mercredi 19 **COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962**
Anciens Combattants - Vin d'honneur - Salle des Fêtes

Samedi 22 **SOIRÉE DANSANTE**
AFDAR - Salle des Fêtes

Dimanche 23 **BANQUET**
FNACA - Salle des Fêtes

ELECTIONS MUNICIPALES
Salle des Arcades

Mardi 25 **REPAS**
Club de l'Amitié Bazochienne - Salle des Fêtes

Samedi 29 **Carnaval des Enfants**

Dimanche 30 **ELECTIONS MUNICIPALES**
Salle des Arcades

AVRIL

Jeudi 03 **DON DU SANG**
Salle des Arcades

Dimanche 06 **LOTO**
Comité des Fêtes - Salle des Fêtes

Dimanche 20 **BROCANTE**
I.C.L. - Salle des Fêtes

Dimanche 27 **SOUVENIRS DES DÉPORTÉS**
Anciens Combattants - Vin d'honneur - Salle Associative

MAI

Mercredi 08 **COMMÉMORATION FIN DE LA GUERRE 1945**
Anciens Combattants - Vin d'honneur - Salle Associative

Vendredi 16 **THÉ DANSANT**
Comité des Fêtes - Salle des Fêtes

Dimanche 18 **RALLYE VÉLO**
Les Cyclos du Perche-Gouet - Salle Associative

Dimanche 25 **ÉLECTIONS EUROPÉENNES**
Salle des Fêtes

Jeudi 29 **RALLYE TOURISTIQUE**
I.C.L. - Auto-moto - Salle des Arcades



CALENDRIER DES FÊTES

JUIN

Jeudi 05	DON DU SANG Salle des Arcades	Samedi 14	TOURNOI DE FOOTBALL SÉNIOR <i>Avenir Sportif de la Bazoche-Gouet - Stade</i>
Samedi 07	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE <i>Avenir Sportif de la Bazoche-Gouet – Salle des Arcades</i>	Mercredi 18	COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN <i>Anciens Combattants - Vin d'honneur - Salle Associative</i>
Mardi 10	RANDONNÉE PÉDESTRE <i>Club de l'Amitié Bazochienne - Salle des Fêtes</i>	Dimanche 29	SORTIE VÉLO DÉCOUVERTE <i>Les Cyclos du Perche-Gouet</i>

JUILLET

Mardi 01	CONCOURS DE BELOTE <i>Club de l'Amitié Bazochienne - Salle des Fêtes</i>	Dimanche 27	MÉCHOUI <i>Comité des Fêtes - Salle des Fêtes</i>
Lundi 14	FÊTE NATIONALE Banquet - Jeux - Feu d'artifice - Bal Salle des Arcades - Camping		

AOÛT

Samedi 30	CONCOURS PÉTANQUE <i>Avenir Sportif - Camping de La Bazoche-Gouet</i>
------------------	---

SEPTEMBRE

Samedi 13	FOIRE ST GOURGON Salle des Fêtes - Salles à l'Espace E. Valladon	Mardi 23	LOTO <i>Club de l'Amitié Bazochienne - Salle des Fêtes</i>
Dimanche 14	FOIRE ST GOURGON Salle des Fêtes - Salles à l'Espace E. Valladon	Dimanche 28	REPAS DES ANCIENS DE PLUS DE 70 ANS <i>Comité des Fêtes - Salle des Fêtes</i>
Jeudi 18	DON DU SANG Salle des Arcades		

OCTOBRE

Dimanche 05	LOTO <i>Les Carpes Dorées - Salle des Fêtes</i>		<i>Comité des Fêtes - Salle des Fêtes</i>
Jeudi 16	GOÛTER DES PERSONNES ÂGÉES CCAS - Salle des Fêtes	Dimanche 26	LOTO DES PERSONNES AGÉES <i>Comité des Fêtes - Salle des Fêtes</i>
Vendredi 17	THÉ DANSANT		

NOVEMBRE

Mardi 04	CONCOURS DE MANILLE <i>Club de l'Amitié Bazochienne - Salle des Fêtes</i>	Samedi 15	SOIRÉE CHOUCRUTE <i>Avenir Sportif de La Bazoche-Gouet - Salle des Fêtes</i>
Samedi 08	FOIRE ST-MARTIN Concours de chevaux percheros - Salle à l'Espace E. Valladon	Samedi 22	SOIRÉE BEAUJOLAIS <i>Les Cyclos du Perche-Gouet - Salle des Fêtes</i>
Dimanche 09	FOIRE ST-MARTIN I.C.L. – Brocante – Salle des Fêtes	Jeudi 27	DON DU SANG Salle des Arcades
Mardi 11	COMMÉMORATION ARMISTICE 1918 <i>Anciens Combattants - Vin d'honneur – Banquet- Bal gratuit – Salle des Fêtes</i>		

DÉCEMBRE

Mercredi 03	THÉ DANSANT <i>Téléthon - Salle des Fêtes</i>	Vendredi 12	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE <i>Les Cyclos du Perche-Gouet - Salle Associative</i>
Vendredi 05	ARBRE DE NOËL <i>Amicale des Sapeurs Pompiers - Salle Associative</i>	Samedi 13	CONCERT DE NOËL <i>I.C.L. - Église</i>
Samedi 06	SOIRÉE <i>Téléthon - Salle des Fêtes</i>	Samedi 20	SAINTÉ BARBE <i>Amicale des Sapeurs Pompiers – Salle des Fêtes</i>
Dimanche 07	LOTO <i>Les Carpes Dorées - Salle des Fêtes</i>		



Remettez Vous En Forme
En Faisant La Fête!



La Bazoche-Gouët
Vendredi 20h
Soizé
Mardi 20h30
Aux Salles des Fêtes

Rebecca BARDET
06 63 04 89 67
rebeccabardet@gmail.com



GARAGE FRANÇOIS Gilles
Mécanique - Carrosserie - Peinture
Route d'Authon - 28330 LA BAZOCHE GOUET
Tél. 02 37 49 21 62

SARL DESCHAMP COUVERTURE



CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE

Tél.
02 37 49 39 61

La Moussouarderie
28330 La Bazoche-Gouet

Restaurant - Traiteur
Fiançailles - Mariages
Repas de famille - Banquets, etc...

Daniel BESSÉ

Place de l'Eglise
28330 LA BAZOCHE-GOUET
Tél. 02.37.49.22.91



**DE LA SEMENCE
À L'EXPORTATION**

GROUPE COOPÉRATIF S.C.A.E.L.
15 place des Halles - 28000 CHARTRES
Tél. : 02 37 20 30 40 - www.groupe-scael.com



la fleur récupération
enlèvement ferraille, épave
tous débarras, recyclage
électroménager HS

tél: 06/98/82/95/53
la Bazoche-Gouët



**GROUPE
LEGENDRE**
la logistique globale



- d'émission de CO₂

+ de sécurité sur les routes

- de consommation de carburant



Le Groupe LEGENDRE signataire de la Charte **Objectif CO₂**

Le Groupe LEGENDRE s'est engagé dans une démarche progressive d'éco-responsabilité. Nous sommes le premier transporteur EURÉLIEN, de plus 50 personnes, signataire de la CHARTE OBJECTIF CO₂.



+33 (0)2 37 29 37 00

www.legendre.fr

Coiffure Lydie

Homme
Femme
Enfant

Conseil en image, épilation visage, manucure,
maquillage Peggy Sage, Pose Vernis semi-permanent
Bijoux fantaisies, écharpes, étoles foulards, sacs à main
4 rue du Général Leclerc - 28330 LA BAZOCHE-GOUET
Tél. 02 37 49 20 77
Avec ou sans rendez-vous - A domicile sur demande

**Espace vert
percheron**

taille, tonte, aménagement espace vert

David Brouard

port: 06.50.94.09.55
Fixe: 02.37.49.30.70

david.brouard@wanadoo.fr

Boulangerie PHILIPPE



Boulangerie PHILIPPE
SARL CLM
02.37.49.22.30

8 rue du Général Leclerc
28330
LA BAZOCHE-GOUET



Jean MOREL
Agent Immobilier FNAIM



LES LOGIS DE BROU
15, rue de la Chevalerie - 28160 BROU
Tél. : 02 37 96 00 11 - Fax : 02 37 96 08 12

19, rue du Général Leclerc - 28330 LA BAZOCHE-GOUET
Tél. : 02 37 49 24 24

Site : www.leslogisdebrou.com - Email : logis.de.brou@wanadoo.fr

La Bonne Auberge

Bar - Restaurant - Pizza à emporter

54 rue du Général Leclerc
28330 LA BAZOCHE-GOUET
Tél. 02 37 49 21 45

Fermeture le mercredi

**HORLOGERIE - BIJOUTERIE
GUINARD**



5 rue Jean-Moulin
28330 LA BAZOCHE-GOUET

Tél. 02 37 49 35 63

VENTES - RÉPARATIONS - GRAVURES